



OML
OFFICE MUNICIPAL DES LOISIRS

2024
AUTOMNE
HIVER
2025

25
DESTINATIONS
VACANCES

réservable

Gennevilliers
L'AUDACE D'UNE
VILLE POPULAIRE





ÉDITO

UNE POINTE D'EXTRAORDINAIRE

À l'OML, salarié-es et bénévoles se réunissent pour mettre en place une proposition de séjours de qualité et accessibles à tous-tes... tout au long de l'année, le temps d'un week-end ou d'un séjour prolongé, en famille, seul-e ou entre ami-es, l'OML vous invite à l'escapade, à la découverte, au dépaysement.

Parce que nous sommes convaincu-es de l'importance de sortir du quotidien, de la nécessité de franchir le pas vers l'inhabituel, le nouveau... l'extra-ordinaire.

Votre voyage débute en feuilletant le catalogue : des Hautes-Alpes à La Rochelle, en passant par Biarritz, Nîmes ou encore le nord de la Bretagne... le tour de France s'invite chez vous.

La nouveauté : des destinations « à la nuitée » pour faciliter les départs en week-end. Et notre pépite tchèque, très appréciée par nos adhérent-es lors d'un séjour groupe : un superbe hôtel à Prague !

Mais l'hiver c'est (aussi) le temps du chocolat chaud et des pistes enneigées... avec, cette année, le transport en car depuis Gennevilliers pour la semaine du jour de l'an aux Gets !

Souvent perçue comme inaccessible financièrement, les vacances au ski en font rêver plus d'un-e. Si une réalité de coût persiste bel et bien, des solutions existent pour vous permettre de partir. Les coups de pouce sont nombreux : n'hésitez pas à consulter la rubrique « aides aux vacances » de notre site Internet ou à contacter l'OML pour connaître vos droits. Et contactez l'équipe de l'OML dès septembre pour en discuter.

Dans un autre style, mais tout aussi vivifiant : pensez à la mer... même en hiver ! Retrouvez notre sélection de destinations « littoral », relativement proches de Gennevilliers (et petit budget).

Et pour de nouvelles rencontres, prenez part à la vie de l'OML lors de week-ends en groupe, conviviaux, culturels et festifs. Au programme cette saison : une escapade à Lille et à Gand en période de marchés de Noël, et un séjour de 3 jours dans une ville européenne.

Découvrez tout le détail de ces destinations sur notre site Internet www.vacancesomlgennevilliers.fr

Excellents séjours à toutes et tous avec l'OML !

Mohamed Ddani

président de l'OML,
et son comité directeur

ELLES VOUS ACCUEILLENT



Charlène

Souvent à l'accueil, quand elle n'est pas plongée dans les factures, Charlène vous reçoit à l'OML avec calme et sympathie. Une question sur une destination ? Une incertitude concernant les aides aux vacances ? Charlène saura vous accompagner dans votre projet et vous renseigner au mieux.



Alexandra

Nouvelle recrue, Alexandra débute à l'OML pour cette nouvelle saison. En contact direct avec les partenaires hébergeurs, elle prépare la sélection de destinations en lien avec les bénévoles de l'association. Son objectif : vous concocter des séjours de qualité.



Adèle

Directrice de l'OML depuis trois ans maintenant, vous avez pu la rencontrer lors de réunions d'information, en séjour groupes, ou en vous inscrivant à l'OML. En collaboration étroite avec cette joyeuse petite équipe (salariée et bénévole), Adèle chapeaute cette belle structure qu'est l'OML.

© Marion Roux



Les bénévoles

Comme toute association, l'OML tient sa force de l'implication de bénévoles. Ils sont 23 à consacrer une partie de leur temps aux activités de votre association de vacances, sans être rémunéré-es, agissant ainsi dans l'intérêt général, donc de tous les adhérent-es de l'OML.



Liste des membres du comité directeur de l'OML, élu-es pour l'année associative 2023/2024 :

Mohamed Ddani, président

Taïeb Oueslati, trésorier

Esther Serrano, vice-trésorière

Karima Barouche, Driss Bellamine, Didier Bellet, Stéphane Bilheux, Zakia Boubakri, Meriem Bouchou, Daniel Cunin, Philippe Harzic, Ginette Martin, Isabelle Matrot, Lila Mehdi, Fatima Mekboul, Joëlle Mutis, Mariam Nadir, Ibrahima Ndiaye, Laurent Noël, Luders Philemy, Karina Teniche, Patrick Théret, Maherzia Zeghouane.

VOCATION



Convaincue de l'importance du voyage dans l'épanouissement et la construction de tout un chacun, l'équipe de l'OML s'engage depuis plusieurs décennies dans **l'accès aux vacances de qualité au plus grand nombre**.

Les séjours OML reflètent nos principes du « bien-vivre » ensemble. Convivialité, respect, détente et partage sont les maîtres-mots.

AIDES AUX VACANCES

Aides aux vacances de la Ville de Gennevilliers accordées aux Genevillois-es qui partent en vacances avec l'OML pendant les vacances scolaires de la zone C*

2 semaines en juillet ou en août

1 semaine pendant les petites vacances

Pour les départs en famille :

Enfants et jeunes de 18 à 25 ans

(famille directe qui réserve) :

50 € pour les tranches de quotient familial de - de 650

40 € de 651 à 1000

30 € + de 1000 (ou sans quotient familial)

Pour les départs en autonomie des jeunes de 18-25 ans, pour tout séjour d'une semaine minimum :

30 € d'aide par semaine

50 € de forfait transports remboursé sur présentation du titre nominatif de transport en commun (train, car, bateau ou avion)

Demandeurs d'emploi :

50 € par personne et par semaine

*sur présentation de justificatifs à l'OML

Montant des aides plafonné à 80 % du total du séjour (hors adhésion et assurance annulation)

LE FINANCEMENT DE VOS VACANCES

Paiement du séjour :

Échelonnement possible du paiement de votre séjour après règlement des arrhes et de l'adhésion et jusqu'au solde à payer six semaines avant le début du séjour.

Chèques-vacances :

Acceptés par l'OML (obligatoirement au nom de la famille qui réserve).

Participation de l'employeur :

Sur simple demande, l'OML peut vous délivrer une attestation de séjour, à fournir à votre employeur pour une aide financière éventuelle.

Attestation Cos :

Tarif genevillois appliqué aux employé-es communaux de la ville de Gennevilliers, sur présentation d'une attestation Cos.

Attestation Vacaf :

Certaines destinations sont labellisées sur les séjours proposés par l'OML. Contacter l'OML.

Des séjours sont possibles dans toute la France, informations sur www.vacaf.org






POUR Y VOIR PLUS CLAIR

Vacances au ski : quel budget ? *

EXEMPLE POUR UN SÉJOUR AUX GETS EN DÉCEMBRE







(transport compris uniquement pour la semaine du jour de l'an)

Pour 4 personnes Genevillois-es : deux adultes et deux enfants de 6 et 12 ans

	Quotient familial de 950	Quotient familial de 650 ou moins – avec VACAF valide 
  	906 € (déduction faite des aides municipales) Assurance annulation : 44 € Adhésion familiale : 17 €	Environ 295 € si participation VACAF à 60 % (et aides municipales) Assurance annulation : 44 € Adhésion familiale : 17 €
Pension complète et trajet en car depuis Genevilliers inclus dans le prix.		
	166 € de cours de ski enfants (aide OML déduite) · 145 € de location matériel pour les enfants (ski, chaussures, bâtons, casque) · Budget vêtements de ski : aléatoire si prêt possible · Balade en raquettes offerte par l'OML · 210 € de forfaits remontées mécaniques 6 jours « P'tite glisse » pour les enfants débutants (sinon 357 €) · Forfaits, cours et matériel parents : à intégrer au budget selon souhait de chacun-e	
	TOTAL : 1 488 €	TOTAL : 877 €

EXEMPLE POUR UN SÉJOUR À CEILLAC EN DÉCEMBRE

Pour 4 personnes Genevillois-es : deux adultes et deux enfants de 6 et 12 ans

	Quotient familial de 950	Quotient familial de 650 ou moins – avec VACAF valide 
	109 € (déduction faite des aides municipales) Assurance annulation : 9 € Adhésion familiale : 17 €	Environ 38 € si participation VACAF à 60 % (et aides municipales) Assurance annulation : 9 € Adhésion familiale : 17 €
   	166 € de cours de ski enfants (aide OML déduite) · 89 € de location matériel pour les enfants (ski, chaussures, bâtons, casque) · Budget vêtements de ski : aléatoire si prêt possible · Balade en raquettes offerte par l'OML · 316 € de forfaits remontées mécaniques 6 jours pour les enfants · Forfaits, cours et matériel parents : à intégrer au budget selon souhait de chacun-e Selon consommation familiale : kitchenette à disposition, possibilité d'apporter ses courses 350 € (en voiture avec chaînes/chaussettes pour pneus – train plus cher)	
	TOTAL : 1 056 €	TOTAL : 985 €

EXEMPLE POUR UN SÉJOUR À SAINT-BRIAC EN DÉCEMBRE

Pour 4 personnes Genevillois-es : deux adultes et deux enfants de 6 et 12 ans

	Quotient familial de 950	Quotient familial de 650 ou moins
	258 € (déduction faite des aides municipales) Assurance annulation : 9 € Adhésion familiale : 17 €	238 € (déduction faite des aides municipales) Assurance annulation : 9 € Adhésion familiale : 17 €
 	Selon consommation familiale : kitchenette à disposition, possibilité d'apporter ses courses 130 € (voiture)	
	TOTAL : 414 €	TOTAL : 394 €

* Tarifs à titre indicatif : l'OML n'a pas connaissance de l'ensemble des coûts annexes à la date d'impression du catalogue. Cette estimation n'engage pas l'OML et tous les tarifs annoncés seront à vérifier par vos soins avant de confirmer votre séjour.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'OML



Dimanche 22 septembre à Ménilles.

Bilan de l'année, élection des membres du Comité Directeur,
animations pour les enfants, goûter et temps conviviaux
pour tous les adhérent·es.

Trajet en car possible depuis Gennevilliers (selon places disponibles)

Départ le matin

4 € par adulte / 2 € par enfant.

INSCRIPTIONS DÈS LE 7 SEPTEMBRE AU FORUM DES ASSOCIATIONS.

OÙ
ALLEZ
VOUS
PARTIR ?



SOMMAIRE

25 DESTINATIONS POUR S'ÉVADER

CÔTÉ MONTAGNE	11	CÔTÉ VILLE	29
HAUTES-ALPES	12	17 Metz	30
1 Ceillac	13	18 Colmar	30
HAUTE-SAVOIE	14	19 Dijon	31
2 Les Gets	15	20 Nîmes	31
3 Châtel	15	21 La Rochelle	32
SAVOIE	16	22 Biarritz	32
4 La Norma	17	CÔTÉ CAMPAGNE	33
5 Saint-François-Longchamp	17	23 Ménilles	34
DOUBS		CÔTÉ ÉTRANGER	35
6 Les Hôpitaux-Neufs	18	24 Prague	36
VOSGES		CÔTÉ GROUPE	37
7 Gérardmer	18	25 Lille et Gand	38
CÔTÉ MER	21	26 Week-end Europe	38
NORMANDIE	22	Modalités d'inscriptions	39
8 Mers-les-Bains - Le Tréport	23		
9 Bouleville - Honfleur	23		
10 Blonville-sur-Mer	24		
11 Cabourg	24		
12 Moidrey	25		
BRETAGNE NORD	26		
13 Saint-Malo	27		
14 Saint-Briac	27		
15 Saint-Pol-de-Léon	28		
16 Locmaria-Plouzané	28		



COMMENT RÉSERVER À L'OML ?

Le 17 septembre : ouverture des inscriptions pour les Gennevillois-es*

Le 8 octobre : ouverture des inscriptions pour les non-Gennevillois-es (pour les séjours en période de vacances scolaires).
Hors Ceillac et Les Gets (**5 novembre**)

Jusqu'au 15 octobre (ou plus tard, selon les partenaires) :
des logements sont réservés pour l'OML. Passez nous voir et réservez directement le logement souhaité (selon disponibilités).

Après le 15 octobre : l'OML doit vérifier la disponibilité du logement avant de vous confirmer votre réservation.



Contactez l'OML

sur place, par téléphone ou par mail. Précisez : la date, le nombre de personnes (et âges), la destination et le logement souhaité. Transmettez vos coordonnées. Il est conseillé de faire deux demandes : si le premier séjour choisi est complet, vous aurez ainsi plus de chance d'être inscrit sur votre deuxième choix.



L'OML vérifie la disponibilité

du logement auprès du partenaire.
Nous vous contactons dès réception de la réponse.
Le délai de réponse varie selon les partenaires : entre un et cinq jours.



Si le logement est disponible :
passez à l'OML pour **confirmer votre réservation**. Signez la fiche d'inscription, fournissez les documents demandés** et réglez un acompte.

**LES DOCUMENTS POUR LES GENNEVILLOIS-ES :

Fournir obligatoirement un **justificatif de domicile récent**, au nom de la personne qui réserve et part en vacances avec l'OML (quittance de loyer, électricité, gaz), une **attestation de quotient familial**, une **pièce d'identité et/ou livret de famille**.

*Week-ends thématiques et séjours groupes : dates spécifiques (voir pages concernées ou l'OML).

ADHÉSION-ASSURANCE***

Ainsi que défini en détail dans les conditions générales de l'OML, vous avez le choix entre (page 46) :

Adhésion	Sans assurance	Avec assurance
Familiale	17 €	26 €
Individuelle	9 €	13 €

Vous pouvez également souscrire à l'assurance-annulation optionnelle correspondant à 4,44 %* du montant total du séjour (*sujet à modification)

Dans tous les cas, il convient d'être couvert par votre assurance personnelle pour tous les risques locatifs encourus sur place pendant votre séjour.

***Non-remboursables en cas d'annulation du séjour

LÉGENDE DES PICTOGRAMMES



Formule location



Formule pension



Partenaire Vacaf



Accessible en train



L'OML s'engage dans le cadre de la charte Ville-Handicap de Gennevilliers.

Certains centres sont accessibles aux personnes à mobilité réduite (selon disponibilités).

€€€ : -670 € / €€€ : 671-900 € / €€€ : +901 €
Sur une base de 4 personnes, en haute saison

Photos publiées non contractuelles, données uniquement à titre indicatif.



CÔTÉ
Montagne

Hautes-Alpes

un territoire à découvrir



© E. Rastouze/OT GTV

© Lematurgraphie

- 1 Balade en raquettes** (offerte par l'OML à Ceillac pendant les vacances scolaires de décembre et février de la zone C)
- 2 Ski joëring** avec le centre équestre de Ceillac - dès 35 € / personne
- 3** Maison de l'artisanat - coopérative des artisans Queyras-pays du Viso à Château-Ville-Vieille
- 4** Escapade à Gap
- 5** Découverte de l'apiculture à Apiland - 12,90 € adultes / 9,90 € enfants



Le chalet « **Les Mélézes** », situé au cœur de Ceillac, vous accueille pour respirer l'air pur de la montagne et vivre au rythme de ce petit village haut-perché.

Activités sur place : salle d'animation, table de ping-pong. **Aux alentours** : visites de fromageries, ateliers de sculpteurs sur bois, marché de produits locaux. Traineau à chiens, poney-luge, traineau (chevaux), ski joëring, alpinisme sur cascade de glace.

Les logements : studios-gîtes. Capacité jusqu'à 8 personnes. Possibilité de logement pour personnes à mobilité réduite (sur demande selon disponibilité).

Infos pratiques : À 300 m de la première piste de ski pour débutants et à 2 km du domaine skiable principal. Navette gratuite entre le village et le pied des pistes (de Noël à fin mars). Commerces à proximité et à Guillestre. Véhicule conseillé mais non-indispensable. Animaux non admis. En février : présence d'enfants en centre de vacances.

les plus

- Tarifs préférentiels sur les forfaits de remontées mécaniques et la location de matériel de ski.
- Pendant les vacances scolaires Noël/Nouvel An et Hiver (zone C) :
- Participation financière OML de 50 % sur les cours collectifs des enfants de 6/12 ans (Initiation ski de descente encadrée par des moniteurs ESF de la station, jusqu'à 3 étoiles).
- Une randonnée-raquettes collective avec accompagnateur offerte à tous.tes
- Cars locaux pendant les vacances scolaires

Inscriptions alternées : vous êtes parti-es à Ceillac ou aux Gets l'hiver dernier ? Vous ne serez pas prioritaires cette année.
Inscriptions Gennevillois-es prioritaires : dès le 17 septembre.
Inscriptions Gennevillois-es non-prioritaires : 15 octobre, selon les places disponibles.
Inscriptions non-genevillois-es : 5 novembre

€€€

Ceillac

Hautes-Alpes

Charmant village de montagne de 260 habitants, niché à 1 640 m d'altitude et situé dans le parc naturel du Queyras, à proximité de la frontière italienne.

Altitude : de 1 640 m à 2 450 m
Domaine skiable : 16 km, 17 pistes



À 1h30 de route,
OFFREZ-VOUS UNE JOURNÉE DÉTENTE
à Monêtier-les-Bains
Accès 2h – 24 € / adulte



Haute-Savoie

un territoire à découvrir



© Marion co Photography



© Mel Carle



© Matthieu Vitre



© LT / www.diapo.ch

- 1 La poterie artisanale des Gets : visite possible les vendredis matin (possibilité de monter en navette). Profitez de la visite de l'atelier pour découvrir la bergerie où les brebis sont au chaud pour l'hiver.
- 2 Le musée de la Musique mécanique et sa collection unique d'instruments : orgues de rue, pianos mécaniques, tableaux animés et automates, accordéons et violons automatiques...
- 3 La Fruitière des Perrières, lieu authentique qui regroupe une fromagerie, un restaurant et un magasin de fromages et de spécialités.
- 4 Forme d'Ô, le centre aquatique de Châtel avec son espace bien-être qui fait face à la montagne (espace aquatique familial et espace bien-être, hammam, sauna, spa, salle cardio).
- 5 Une escapade en Suisse ? Cap sur Lausanne, sur la rive nord du lac Léman à environ 1h de Châtel



Le chalet « **Les Gentianes** » vous accueille pour un séjour en pension complète, dans une station familiale et animée.

Activités aux alentours : ski de randonnée, balades en raquettes et traîneau à chiens, luge... Visite de musées, de fromageries (reblochon). Excursions dans le Pays du Mont-Blanc vers Chamonix, Thonon et le lac Léman. Centre de remise en forme, cinéma, piscine, discothèque, bars, bowling...

Les logements : chambres jusqu'à 5 personnes. Possibilité de logement pour personnes à mobilité réduite (sur demande selon disponibilité).

Infos pratiques : à 600 m des remontées mécaniques et des commerces. Gares de Cluses (22 km) ou Thonon (37km) puis bus local. Véhicule conseillé mais non-indispensable. Animaux non admis.

les plus

- Le transfert en car depuis Gennevilliers pour le séjour du Nouvel An
- Tarifs préférentiels sur les forfaits de remontées mécaniques et la location de matériel de ski.
- Pendant les vacances scolaires Noël/Nouvel An et Hiver (zone C) :
- Participation financière OML de 50% sur les cours collectifs des enfants de 6/12 ans (Initiation ski de descente encadrée par des moniteurs ESF de la station, jusqu'à 3 étoiles).
- Une randonnée-raquettes collective avec accompagnateur offerte à tous-tes
- La pension complète
- Handi-ski proposé par l'ESF

Inscriptions alternées : vous êtes parti-es aux Gets ou à Ceillac l'hiver dernier ? Vous ne serez pas prioritaires cette année. Inscriptions Gennevillois-es prioritaires : dès le 17 septembre. Inscriptions Gennevillois-es non-prioritaires : 15 octobre, selon les places disponibles. Inscriptions non-Gennevillois-es : 5 novembre



€€€

Les Gets

Haute-Savoie

Au pays du Mont-Blanc, la station familiale classée des Gets est située au cœur de l'immense domaine des « Portes du soleil », ouvert sur la France et la Suisse.

Altitude : de 1 170 m à 2 450 m

Domaine skiable : 120 km, 72 pistes.



Les appartements proposés sont répartis dans de petites résidences ou chalets de la station, toujours situés à proximité d'un arrêt de navettes gratuites. Choisissez votre logement à l'OML, sur photos et descriptifs complets. Chaque logement est unique !

Activités aux alentours : ski alpin, ski de fond et domaine nordique, sentiers balisés de randonnées pédestres ou en raquettes ou en ski de randonnée, aires de luge sécurisées, piste ludique dédiée aux enfants, petit train touristique, fantastique, patinoire extérieure, cinémas, restaurants, bars et discothèque. Découverte de la Suisse à seulement 6 km, de la région d'Evian, Thonon et les rives du Lac Léman (à moins d'une heure).

Les logements : studios, appartements une ou deux chambres. Capacité jusqu'à 6 personnes.

Infos pratiques : petits commerces à 1 500 m maximum et supermarché à 3 km. Véhicule conseillé mais non-indispensable. Petit animal domestique admis (en fonction des hébergements) – à préciser à la réservation.

les plus

- Navettes gratuites desservant le centre du village et le départ des pistes.
- Centre aquatique de Châtel « Forme d'O ».
- Réduction de 15 % (déjà appliqués sur les tarifs), sur les remontées mécaniques, à régler au bureau de Châtel Réservation sur présentation du voucher OML

Tarifs remisés sur les remontées mécaniques : Espace Liberté = 3 jours : adulte 123 € ; 5-15 ans 92 € ; jeune/senior 111 € . 6 jours : adulte 220 €, 5-15 ans 165 €, 16 à 25 ans 198 €
Portes du Soleil = 3 jours : adulte 161 € ; 5-15 ans 121 € ; jeune/senior 145 €. 6 jours : adulte 286 €, 5-15 ans 215 €, 16 à 25 ans 257 €

€ : -650 € / €€ : 651-900 € / €€€ : +901 €
Sur une base de 4 personnes, en haute saison



€€€

Châtel

Haute-Savoie

À quelques pas de la frontière suisse, entre Lac Léman et Mont Blanc, Châtel est une station de ski située au cœur du domaine skiable des Portes du Soleil.

Altitude : 1 200 m

Domaine skiable :

«Châtel Espace Liberté» : 130 km, 81 pistes
«Portes du soleil» : 600 km, 300 pistes



Savoie

un territoire à découvrir



© morin ot hrv



© Guilhem Veillot



© Office de Tourisme de Saint-Jean d'Arves

- 1 Luge 4 saisons** sur rails : une descente de 900 m entre les arbres de la forêt de La Norma à 40 km/h maximum – 8 € par luge, prix dégressif selon le nombre de luges louées.
- 2 Traîneau à chien** avec Trott Husky à 20 min de La Norma : au rythme des chiens, confortablement installés dans le traîneau, vous serez le spectateur d'un paysage à multiples facettes dès 45 € / personne selon le nombre de participants.
- 3** Une escapade en Italie ? Cap sur **Suse**, petite ville chargée d'histoire à environ 1 h de La Norma, sur la route de Turin.
- 4 Miellerie des Arves** : différents miels de Savoie sont à découvrir en boutique. Visites guidées, dégustations et ateliers ludiques possibles.
- 5 Fromagerie coopérative laitière** de la vallée des Arves : découvrez le Beaufort AOP de la Vallée des Arves, un fromage incontournable de la gastronomie savoyarde.



Les appartements proposés sont situés dans plusieurs résidences à proximité des pistes. Choisissez votre logement à l'OML, sur photos et descriptifs complets. Chaque logement est unique !

Activités aux alentours : jardin des neiges, luge, Norma Loops (luge sur rails 4 saisons), balades en raquettes, balade en bordure du parc national de la Vanoise. Balade en bordure du parc national de la Vanoise. Cinéma, pub...

Les logements : appartements ou chalets : studio, une, deux, trois chambres. Capacité jusqu'à 10 personnes.

Infos pratiques : commerces et remontées mécaniques à 500 m maximum. Gare de Modane exceptionnellement fermée (6 km). Gare Saint-Michel de Maurienne (25 km) puis navette jusqu'à Modane puis correspondance en car (hors vacances scolaires également, le samedi). Petit animal domestique admis dans certains logements, sur demande (avec supplément et sur validation du propriétaire).

les plus

- Tarifs préférentiels sur forfait remontées mécaniques (réservation à l'inscription - règlement à l'OML).
- Draps inclus

Tarif remisés remontées mécaniques sur le forfait commun « La Norma - Valfréjus ».

Tarifs publics ci-dessous :

Adulte 6 jours 224,50 € en haute saison / 181 € en basse saison

Enfant 6 jours (né entre 2013 et 2019 inclus) : 182,50 €



La Norma

Savoie

Aux portes de la Haute-Maurienne, la chaleureuse station familiale La Norma est un vrai paradis : cœur de station réservé aux piétons, petites résidences aux façades boisées...

Altitude : de 1 350 m à 2 750 m

Domaines skiables (navette gratuite entre les deux domaines) :

La Norma : 65 km, 27 pistes.

Valfréjus : 70 km, 24 pistes



Les appartements proposés sont répartis entre le centre et le haut de la station, toujours situés au pied des pistes. Choisissez votre logement à l'OML, sur photos et descriptifs complets. Chaque logement est unique !

Activités aux alentours : ski alpin, balades en raquettes, ski de fond, luge sur rails, centre de balnéothérapie, cinéma, traîneaux à chiens, bowling, La Tanière de Boris (espace de glisse et de jeux, dédié aux plus petits).

Les logements : studios, appartements une ou deux chambres. Capacité jusqu'à 8 personnes.

Infos pratiques : commerces et remontées mécaniques à 600 m maximum. Gare de Saint Avre – La Chambre (10 km) puis correspondance en car. Petit animal domestique admis, sur demande (avec supplément).

les plus

- Tarifs préférentiels sur les forfaits remontées mécaniques (réservation auprès de notre partenaire).
- Tarifs préférentiels sur la location du matériel
- Logement « confort » sur demande
- Station Label « Famille Plus », garderie ESF à partir de 3 mois (dès 140 € les 6 demi-journées)

Tarifs remisés sur les remontées mécaniques (à titre indicatif – sujet à modification) : Forfait « Grand domaine » : adulte et enfants de 13 ans et + : 6 jours 227 € en haute saison / 175 € en basse saison – enfant de 5 à 12 ans inclus : 186,50 € en haute saison / 144 € en basse saison.

€ : -650 € / €€ : 651-900 € / €€€ : +901 €
Sur une base de 4 personnes, en haute saison



Saint François Longchamp

Savoie

Au cœur de la Vallée de la Maurienne à 1650 m d'altitude, Saint François Longchamp est une station au domaine skiable accessible aux skieurs de tous les niveaux et pour toutes les glisses.

Altitude : de 1 650 m à 2 800 m.

Domaines skiables : 165 km, 103 pistes (95 km Valmorel et 70 km Saint François Longchamp)





€€€

Les-Hôpitaux-Neufs

Doubs

Séjournes au gîte ATC Routes du monde dans un village dominé par le Mont d'Or, point culminant du Doubs, et proche de nombreux chemins jurassiens enneigés.

Altitude : 950 m

Domaine skiable : 39 km, 41 pistes



Détendez-vous dans un gîte aux Hôpitaux-Neufs, proche de Métabief et du Lac de Saint-Point.

Aux alentours : sorties culturelles, musées, fromageries et châteaux, ski nordique, balades en raquettes, musée de la Meunerie et fromagerie du Mont d'Or, Maison de la Réserve et la fonderie de cloches à Labergement-Sainte-Marie, musée de Pontarlier...

Les logements : appartements une chambre. Capacité jusqu'à 6 personnes (tous les couchages sont dans la même chambre).

Infos pratiques : commerces proches, remontées mécaniques à 2,6 km. Gare de Frasne (25 km) puis bus local. Véhicule non-indispensable. Animaux non-admis.

les plus • Proximité de Métabief : station de moyenne montagne aux tarifs accessibles

Tarif remontées mécaniques Métabief 2023-24 (tarifs 2024-25 non-définis à la date d'impression du catalogue) :
1 jour : Tarif enfant 26,40 € ; tarif jeune 29,70 € ; tarif adulte 33 €
6 jours : Tarif enfant 131,30 € ; tarif jeune 148 € ; tarif adulte 164,20 €
Pass famille possible.



€€€

Gérardmer

Vosges

Gérardmer est surnommée « la perle des Vosges » pour sa douceur de vivre. Sa situation est idéale pour se ressourcer au cœur du Parc naturel régional des Ballons des Vosges, entre lacs, sources, cascades, montagnes et forêts.

Altitude : de 750 m à 1150 m

Domaine skiable : 40 km, 21 pistes



Située plein sud, la résidence Artes « Le Herbau » surplombe Gérardmer et son lac, à 13 min à pied.

Activités sur place : tennis de table, pétanque, prêt de jeux de société, aire de jeux pour enfants, bibliothèque, point presse. **Aux alentours** : balades en raquettes avec différentes thématiques : contes et musique, écho-rando (sons de la forêt), randonnées avec repas en refuge, ski alpin et nordique, centre aquatique et de bien-être, patinoire, bowling, escalade en intérieur, visite d'une scierie vosgienne, musée du textile...

Les logements : appartements une ou deux chambres, avec terrasse ou balcon exposés sud et vue sur le lac. Capacité jusqu'à 7 personnes. Possibilité de logements pour personnes à mobilité réduite (sur demande selon disponibilité).

Infos pratiques : commerces à 2 km en centre-ville. Navettes pour les pistes depuis le centre-ville. Véhicule indispensable. Petit animal domestique admis (avec supplément).

les plus • Bar avec terrasse panoramique, plats à emporter, petit-déjeuner le week-end, snack-pizzeria durant les vacances scolaires
• Deux demi-journées découverte de la région sont organisées par l'équipe de la résidence, chaque semaine, pendant les vacances scolaires

Tarif remontées mécaniques Gérardmer 2023-24 (tarifs 2024-25 non-définis à la date d'impression du catalogue) :
1 jour : - de 14 ans 27,10 €, Adulte 33,10 €
6 jours : - de 14 ans 126,50 €, Adulte 151 €

17^{ÈME} FESTIVAL DU FILM JEUNE PUBLIC

Graines des Toiles

MCL GÉRARDMER

DU 14 OCTOBRE AU 1^{ER} NOVEMBRE 2024

D'UN CONTINENT À L'AUTRE...



WWW.GRAINESDESTOILES.COM

PRÉPARER MES VACANCES AU SKI

Vous partez à la montagne pour la première fois cet hiver ?

Voici quelques conseils pour préparer au mieux votre séjour.

CHOISIR SA DESTINATION

En famille avec des enfants en bas âge ? Entre ami-es de 18 à 30 ans ? Vous êtes véhiculé-es mais n'avez pas l'habitude de conduire en haute montagne ? Vous souhaitez prendre le grand air sans pour autant skier ? Ou au contraire vous lancer sur les pistes avec des cours collectifs ?

À chacun-e ses envies et sa façon de voyager. Discutez-en en famille ou entre ami-es et choisissez ensemble les critères de votre recherche !

Gardez à l'esprit que l'enneigement n'est jamais garanti. Regardez les activités aux alentours : la montagne est dépayssante, même sans son manteau blanc.

ÉVALUER SON BUDGET : NOS ASTUCES

Conseil 1 : réserver tôt ! Vous partez en train ? Évitez les réservations de dernière minute ! Dès septembre, surveillez l'ouverture des réservations SNCF et gardez-vous des meilleurs tarifs.

Conseil 2 : le choix des dates ! Les vacances de décembre sont souvent plus accessibles que celles de février.
#AstuceVacaf : si vous n'avez pas utilisé votre bon Vacaf en été, pensez-y en décembre avant qu'il n'expire !

Conseil 3 : partez aux Gets et à Ceillac ! Tarifs très accessibles, bons Vacaf acceptés, participation financière de l'OML pour les cours de ski... Inscrivez-vous dès septembre pour des séjours dans les propriétés communales ! Nombre de places limité et roulement des partants...

LE TRANSPORT



La voiture

Le plus pratique une fois sur place pour vous déplacer librement sans contrainte. Économique si vous êtes plus de 3 dans la voiture : évaluez le coût global du trajet (essence, péages) sur le site Mappy. Pensez à bien équiper votre véhicule : achetez ou louez des chaînes ou chaussettes adaptées à vos pneus.



Le train

Moyen de transport sûr, moins fatiguant que la voiture et rassurant quand on conduit peu en montagne : ce n'est toutefois pas une solution à privilégier en dernière minute car le prix des billets est assez élevé. En s'y prenant à l'avance, des économies sont réalisables. Choisissez une destination de notre catalogue avec le logo « train » qui sera accessible avec une gare proche et des correspondances en navette ou bus locaux.



L'autocar

Certaines compagnies de cars proposent des trajets de nuit (à privilégier au vu de la durée du trajet). Plus long et fatiguant que le train. Le tarif peut toutefois valoir le coup, même en dernière minute.

Nouveau : choisissez le transport en car depuis Gennevilliers, pour le séjour du Nouvel An aux Gets !

LES ACTIVITÉS :

Forfaits remontées mécaniques : les petites stations proposent des forfaits plus accessibles, certaines proposent un « pass famille ».

L'astuce : skier un jour sur deux, alterner entre journées sportives et journées détente, balades.

Cours de ski : renseignez-vous sur les sites Internet de l'ESF (École du ski français) de la station concernée.

Le plus : Le financement OML à 50 % sur des cours à Ceillac et aux Gets (sous conditions).

Vous ne pratiquez pas de sport au quotidien ? Pensez à vous préparer physiquement quelques semaines avant le départ : quelques flexions et autres exercices réguliers vous permettront d'être plus à l'aise.

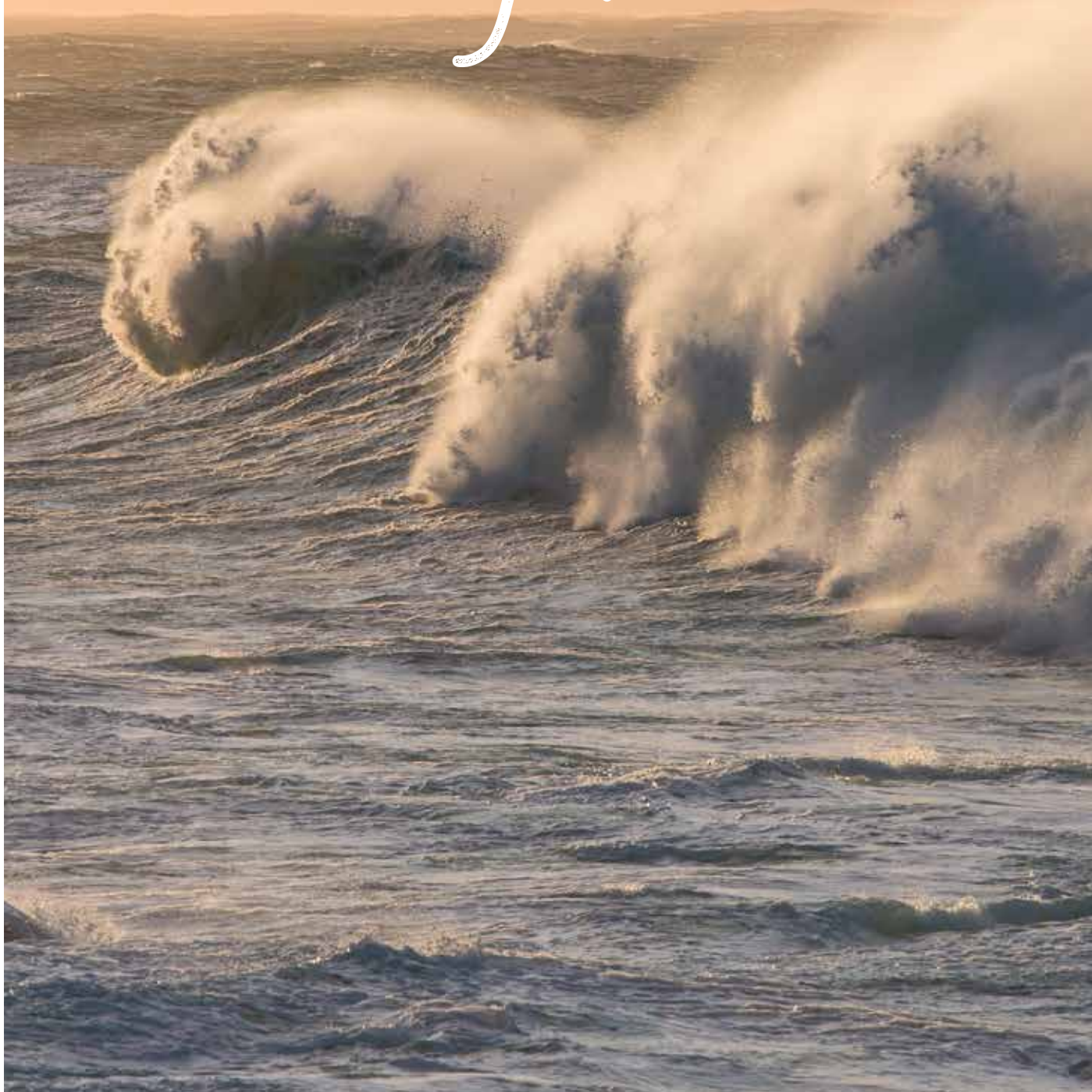
Matériel et vêtements :

Si vous partez peu souvent au ski, il est inutile d'acheter votre propre matériel : réservez votre location de matériel à l'avance pour obtenir les meilleurs tarifs.

Côté vêtements : empruntez ou achetez d'occasion.

En cas de difficulté : contactez l'OML pour du prêt de vêtements.

CÔTÉ *Mer*



Normandie

un territoire
à découvrir



© Pauline Mehdi Photographie



- 1 Visite du **Mémorial de Caen**, à deux pas des plages du débarquement, à moins d'une heure de Deauville - tarif famille à 51 €.
- 2 Découverte de l'**abbaye du Mont-Saint-Michel**, belvédère idéal pour admirer la baie, notamment au moment des grandes marées.
- 3 Visite du magnifique **palais Benedictine** à Fécamp et découverte de la distillerie et des caves de la liqueur du même nom.
- 4 Balade le long des falaises d'**Étretat**, à 45 minutes d'Honfleur.
- 5 Profiter de la **fête traditionnelle de la Crevette et de la Pêche à Honfleur**, les 12 et 13 octobre.



La Résidence Goélia « **Belle Époque** » à Mers-les-Bains se situe au cœur du quartier des villas classées, sur la place du marché.

Activités sur place : piscine intérieure chauffée avec bassin pour enfants, sauna (avec supplément).

Aux alentours : esplanade de la grande plage (sable et galets) à 50 m, villas du quartier balnéaire, port de pêche du Tréport (3 km), falaises de craie les plus hautes d'Europe (panorama avec le funiculaire du Tréport), église Saint-Martin de style romano-byzantin, église Saint-Jacques, Kahl-Burg (un bunker datant de la Seconde Guerre mondiale), visite de la ville d'Eu, centre équestre, centre aquatique, falaises, GR 21, Fécamp (17 km), Dieppe (36 km).

Les logements : appartements une, deux ou trois chambres. Capacité jusqu'à 8 personnes. Appartements 4 personnes accessibles pour personnes à mobilité réduite (sur demande selon disponibilité).

Infos pratiques : petits commerces à 300 m (boulangerie, boucherie...), supermarché à 2 km. Depuis Gare du Nord : train TER jusqu'à Beauvais ou Abbeville puis TER ou bus jusqu'à la gare Gare Le Tréport/Mers les Bains. Voiture non indispensable. Petit animal domestique admis (avec supplément).

les plus

- Piscine intérieure chauffée
- Sauna (avec supplément)
- Week-ends et courts séjours possibles sur demande (hors vacances scolaires et jours fériés)
- À 100 m de la plage de galets



€€€

Mers-les-Bains - Le Tréport

Normandie

Sur la Côte d'Albâtre, en surplomb des falaises de craie, Mers-les-Bains associe le caractère de ses villas classées « Belle Époque » au charme du port de pêche du Tréport, animé en toutes saisons.



Point de départ idéal pour visiter la Normandie, la résidence Goélia « **Les Portes d'Honfleur** » se situe dans le village de Bouleville, à 14 km d'Honfleur et à 30 km de Deauville.

Activités sur place : piscine couverte chauffée, mini-golf, terrain de pétanque, aire de jeu, sauna, VTT en location, tennis. **Aux alentours :** golf, équitation, sentier pédestre, Cabourg, route du Cidre et village classé de Beuvron-en-Auge, Caen (66 km), côte de Nacre, Étretat (50 km).

Les logements : appartements une chambre, avec balcon ou terrasse. Capacité jusqu'à 6 personnes. Appartements 4 personnes accessibles pour personnes à mobilité réduite (sur demande selon disponibilité).

Infos pratiques : commerces à 5 km. Voiture indispensable. Petit animal domestique admis (avec supplément).

les plus

- Piscine couverte chauffée
- Sauna (avec supplément)
- Week-ends et courts séjours possibles selon disponibilités



€€€

Bouleville - Honfleur

Normandie

Connue pour son port pittoresque et grâce aux peintres impressionnistes, Honfleur est une célèbre station balnéaire au charme poétique avec ses maisons de caractère, son marché et ses galeries.



€ : -650 € / €€ : 651-900 € / €€€ : +901 €
Sur une base de 4 personnes, en haute saison



€€€

Blonville-sur-Mer

Calvados

Station balnéaire située à 4 km de Deauville, au cœur de la Côte Fleurie, Blonville-sur-Mer et ses plages de sable fin vous accueillent pour un séjour reposant et dépay sant.



Située à 300 m d'une grande plage de sable fin, la résidence Goélia « **Le Victoria** » se situe au cœur de Blonville-sur-Mer, petite ville au patrimoine architectural typique.

Activités sur place : piscine intérieure chauffée, aire de jeux, salle de fitness, espace bien-être (avec supplément). **Aux alentours** : balade ornithologique au marais de Villers-Blonville, visite des alentours et de la Côte Fleurie, route du Cidre, plages du débarquement (à 45 km), Deauville, Caen (45 km).

Les logements : studios, appartements une ou deux chambres, avec balcon ou terrasse. Maisons deux ou trois chambres. Capacité jusqu'à 8 personnes. Logements accessibles pour personnes à mobilité réduite (sur demande selon disponibilité).

Infos pratiques : petits commerces à 50 m. Gare à 800 m. Accessible sans voiture. Petit animal domestique admis (avec supplément).

Gare du Nord : train jusqu'à Beauvais ou Abbeville puis TER ou bus jusqu'à la gare Gare Le Tréport/Mers-les-Bains.

les plus

- Piscine intérieure chauffée
- Sauna, hammam, massage (avec supplément)
- Week-ends et courts séjours possibles selon disponibilités
- À 300 m de la plage



€€€

Cabourg

Calvados

Station balnéaire au charme « Belle Époque » située entre Caen et Deauville, Cabourg fait partie de la Côte Fleurie.



Idéalement située entre le centre historique et la plage, la résidence Odalys « **Le Domaine des Dunettes** » permet de vivre une expérience normande pleine de charme.

Activités aux alentours : plage de Cabourg, promenade Marcel-Proust, Villa du Temps retrouvé (exposition Jules Verne), visite de la Côte Fleurie, Pays d'Auge : haras et châteaux, route du Cidre, plages du débarquement (à 25 km), Caen (25 km).

Les logements : appartements une ou deux chambres. Capacité jusqu'à 6 personnes. Appartements 6 personnes accessibles pour personnes à mobilité réduite (sur demande selon disponibilité).

Infos pratiques : petits commerces à 600 m. Gare Dives-Cabourg à 1,4 km. Accessible sans voiture. Petit animal domestique admis (avec supplément).

les plus

- Linge de lit et de toilette fourni
- Week-ends et courts séjours possibles selon disponibilités



€€€

Avec vue sur le Mont-Saint-Michel, le village de gîtes du Mont-Saint-Michel est au cœur d'un large espace naturel, au bord des rives du Couesnon.

Activités sur place : aire de jeux pour enfants, ping-pong, pétanque, mini-golf, location de vélos, espace aquatique. **Aux alentours :** baignade en mer (à 40 km), traversée de la baie du Mont-Saint-Michel, pêche à la ligne dans le Couesnon, randonnées pédestres et cyclotourisme, équitation, poney-club, visite du Moulin à vent de Moidrey, Saint-Malo et son aquarium, croisières vers les îles Chausey, Jersey et Guernesey.

Les logements : gîtes mitoyens avec une, deux ou quatre chambres. Capacité jusqu'à 8 personnes. Gîtes accessibles pour personnes à mobilité réduite (sur demande selon disponibilité).

Infos pratiques : commerces et services à Pontorson. Véhicule indispensable pour le ravitaillement. Petit animal domestique admis (avec supplément).

les plus

- Épicerie avec des produits locaux, bar, snack
- Viennoiseries, pain sur réservation
- Sauna et jacuzzi (en supplément sur réservation)
- Piscine couverte chauffée à 29°C (accessible aux personnes à mobilité réduite)
- Week-ends et courts-séjours possibles selon disponibilités

Moidrey

Manche

Le Village de gîtes de l'Anse de Moidrey se situe au cœur de la Baie du Mont-Saint-Michel, mondialement connue, et offre une vue imprenable sur le monument normand.



Bretagne Nord

un territoire à découvrir



- 1 Errer et déguster au **marché aux huîtres** de Cancale, à 25 minutes de Saint-Malo.
- 2 Observer le départ et l'arrivée des bateaux de pêche de coquilles Saint-Jacques, dont la pêche est uniquement autorisée d'avril à octobre. Et déguster la **Coquille d'Erquy**, à 45 min de Saint-Malo ou de Binic.
- 3 Se perdre dans les rues pavées de la cité médiévale de **Dinan**, à 30 minutes de Saint-Briac.
- 4 Arpenter le **Cap Fréhel** en empruntant le GR34 et partir à l'assaut du **fort la Latte**, à une heure de Saint-Briac.
- 5 Découvrir **Océanopolis** à Brest, l'aquarium de Bretagne le plus connu en France et centre de découverte et de culture scientifique, unique en Europe. À 35 minutes de Locmaria-Plouzané.



€€€

La résidence Nemea « **Le Domaine des Mauriers** » se situe à l'entrée sud de Saint-Malo. Proche des grands axes, la résidence permet de rejoindre la ville close et ses remparts ainsi que les plages en 10 minutes en voiture.

Activités sur place : piscine intérieure chauffée (piscine extérieure fermée en hiver), sauna, salle de sport.

Aux alentours : le grand aquarium de Saint-Malo, le golf de Dinard, balades sur le sentier côtier, excursions aux îles Jersey ou Guernesey.

Les logements : appartements une, deux ou trois chambres. Capacité jusqu'à 8 personnes.

Infos pratiques : commerces à 1 km environ, plages à 4 km, centre-ville à 10 min en voiture. Voiture indispensable. Petit animal domestique admis (avec supplément).

les plus

- Le sauna et la salle de sport
- Parking inclus

Saint-Malo

Ille-et-Vilaine

Cité corsaire classée « Ville d'Art et d'Histoire », Saint-Malo est aussi une station balnéaire réputée et dynamique toute l'année.

Ville maritime consacrée depuis longtemps aux voyages à la voile des long-courriers cap-horniers ; elle est aussi ville de grandes courses sportives et évidemment de tourisme.



€€€

À 80 m de la plage de sable fin, la résidence Nemea « **Kermaël** », face à la plage de Longchamp, surplombe la magnifique côte découpée et borde le golf de Dinard.

Activités sur place : piscine intérieure chauffée (piscine extérieure fermée en hiver), sauna, salle de sport.

Aux alentours : plage de Saint-Lunaire, chemin des douaniers, côte du Cap Fréhel au Mont-Saint-Michel, aquarium de Saint-Malo, golf de Dinard, GR 34, réserve ornithologique, îles Chausey, Cézembre, Jersey ou Guernesey, cité médiévale de Dinan, maison des produits du terroir à Cherrueix, dégustation de noix de Saint-Jacques à Erquy, VTT, golf.

Les logements : appartements une ou deux chambres. Capacité jusqu'à 6 personnes.

Studio 4 personnes accessible pour personnes à mobilité réduite (sur demande selon disponibilité).

Infos pratiques : commerces à 1 km environ, plages à 80 m, centre-ville à 10 min à pied. Gare de Saint-Malo (15 km). Accessible sans voiture. Petit animal domestique admis (avec supplément).

les plus

- La piscine intérieure chauffée
- Le sauna et la salle de sport
- Correspondances en car depuis la gare de Saint-Malo
- Parking inclus

Saint-Briac

Ille-et-Vilaine

Sur la Côte d'Émeraude, près de Dinard, le village de Saint-Briac est un petit port de plaisance avec plusieurs belles plages, où vous séjournerez sur un site exceptionnel.



€ : -650 € / €€ : 651-900 € / €€€ : +901 €
Sur une base de 4 personnes, en haute saison

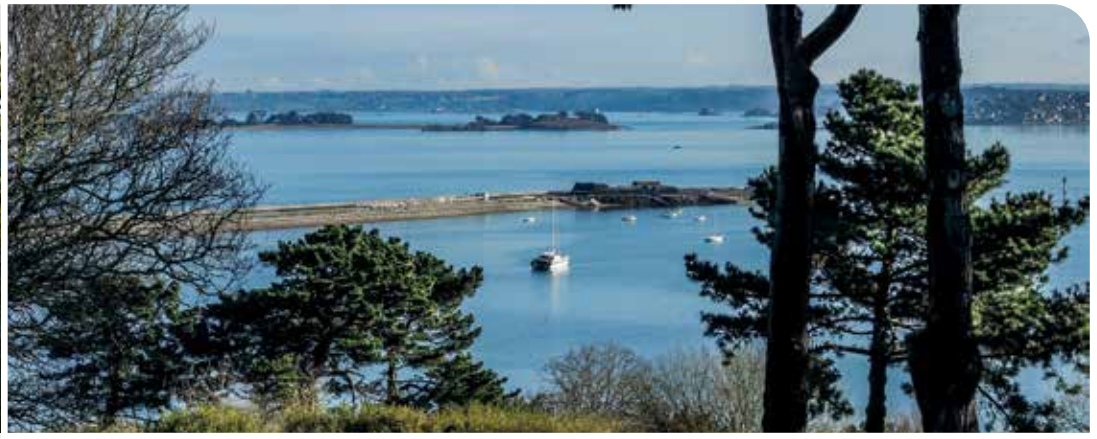


€€€

Saint-Pol-de-Léon

Finistère

Petit village côtier, Saint-Pol-de-Léon offre un paysage maritime exceptionnel avec toute une palette de plages de sable blanc.



La Résidence Nemea « **Les Roches** » se situe à quelques pas de la grande plage, du port et de la vieille ville.

Activités sur place : piscine intérieure chauffée (piscine extérieure fermée en hiver), sauna, salle de sport, terrain de tennis. **Aux alentours** : plage de Pempoul à 500 m, visite de l'île Callot, escapade à Brest (64 km), club de plongée, dégustation de la gastronomie bretonne, équitation, balades pour découvrir le patrimoine de la ville, visite et grande randonnée jusqu'à Roscoff.

Les logements : appartements d'une à deux chambres. Capacité jusqu'à 6 personnes. Certains logements sont accessibles pour personnes à mobilité réduite (sur demande selon disponibilité).

Infos pratiques : commerces à 1,5 km, gare de Morlaix (30 km) puis bus jusqu'à Saint-Pol-de-Léon. Véhicule fortement conseillé mais non-indispensable. Petit animal admis (avec supplément).

les plus

- La piscine intérieure chauffée
- Le sauna et la salle de sport



€€€

Locmaria-Plouzané

Finistère

Aux portes du Pays d'Iroise, à mi-chemin entre Brest et Le Conquet Locmaria-Plouzané, bénéficie d'une situation géographique exceptionnelle au cœur de paysages côtiers grandioses.



À 20 mètres de la plage, la résidence Nemea « **Iroise Armorique** » s'inscrit dans un panorama exceptionnel sur l'Océan surplombant la Baie d'Iroise.

Activités sur place : piscine intérieure chauffée (piscine extérieure fermée en hiver), sauna et salle de sport, accès direct à la plage.

Aux alentours : ports de pêches, îles d'Ouessant et de Sein, presque île de Crozon, pointes du Toulinguet, compétitions de voiliers et rassemblements de vieux gréements, Océanopolis à Brest (15 km), activités nautiques, golf de Plouarzel, promenades à pied ou à VTT, rollers, pêche à pied, côte sauvage, randonnées.

Les logements : appartements une, deux ou trois chambres, avec balcon ou terrasse. Capacité jusqu'à 8 personnes. Appartements accessibles pour personnes à mobilité réduite (sur demande selon disponibilité).

Infos pratiques : commerces à 1 km, plage à 20 m. Voiture indispensable. Petit animal domestique admis (avec supplément).

les plus

- Accès direct à la plage
- Sauna et salle de sport



CÔTÉ *Ville*



Metz

Moselle

Ville lorraine connue notamment pour sa splendide cathédrale Saint-Étienne, et le centre Pompidou-Metz, partez pour une escapade culturelle ponctuée de marchés de Noël.



Située en bord de Moselle, la résidence Odalys « Metz Manufacture » vous accueille pour un court séjour, à 900 m de la cathédrale Saint-Étienne.

Activités sur place : salle cardio-training.

Aux alentours : cathédrale Saint-Étienne et les vitraux de Marc Chagall, Centre Pompidou-Metz (musée), marché de Noël, Petit Train de Metz.

Les logements : studios capacité jusqu'à 4 personnes.

Infos pratiques : commerces à 1 km. Gare de Metz à 2 km puis bus local. Accessible sans voiture. Petit animal domestique admis (avec supplément).

les plus

- Destination idéale sans voiture
- Linge de lit et de toilette fourni
- Tarif à la nuitée, pour des week-ends et courts-séjours



Colmar

Haut-Rhin

Ville typique alsacienne entre Strasbourg et Mulhouse, Colmar vous propose une escapade dépayssante.



Située à 200 m du cœur piétonnier, la résidence Odalys City « La Rose d'Argent » vous permet de profiter d'une escapade au plus proche des activités de cette charmante ville alsacienne.

Activités sur place : bassin de 35 m² chauffé, équipé de nage à contre-courant et jets de massage, espace fitness.

Aux alentours : centre historique de Colmar : maisons à colombages, la petite Venise, musées, la collégiale Saint Martin, la place de la cathédrale, visite de Colmar en barque, en petit train ou en calèche, marchés de Noël, la route des vins d'Alsace, le château du Haut-Koenigsbourg (28 km).

Les logements : studios ou appartements une chambre. Capacité jusqu'à 4 personnes.

Infos pratiques : supermarché à 100 m. Gare de Colmar à 2 km puis bus local. Accessible sans voiture. Petit animal domestique admis (avec supplément).

les plus

- Destination idéale sans voiture
- Tarif à la nuitée, pour des week-ends et courts-séjours

Conseils OML : en période de marchés de Noël, pensez à partir en semaine si vous le pouvez, pour des tarifs attractifs.



€€€

Dans le centre historique de Dijon, l'appart'hôtel Odalys City « **Les Cordeliers** » se niche dans un magnifique ancien cloître.

Activités sur place : espace bien-être avec hammam et douche sensorielle (fermé lundi matin - sur réservation).

Aux alentours : centre-ville classé au Patrimoine de l'Unesco, musée des Beaux-Arts, place et palais des Ducs de Bourgogne, Tour Philippe le Bon, Hospices de Beaune, Route des Grands Crus, découverte de la gastronomie.

Les logements : appartements une ou deux chambres. Capacité jusqu'à 6 personnes. Certains logements 4 personnes sont accessibles pour personnes à mobilité réduite (sur demande selon disponibilité).

Infos pratiques : commerces à 300 m. Gare de Dijon TGV à 1 km. Accessible sans voiture. Petit animal domestique admis (avec supplément).

les plus

- Destination idéale sans voiture
- Tarif à la nuitée, pour des week-ends et courts-séjours

Dijon

Côte-d'Or

Dotée d'un riche patrimoine historique et architectural, Dijon est une ville touristique qui vous séduira également par sa gastronomie et ses célèbres vignobles.



€€€

Situé face aux arènes, à proximité du centre ancien, l'appart'hôtel Odalys City « **Nîmes Arènes** » bénéficie d'une situation idéale pour profiter au mieux d'une escapade au soleil.

Activités sur place : espace bien-être avec bain à remous et hammam.

Aux alentours : les arènes, la Maison Carrée (temple romain), le Carré d'Art (art contemporain), la cathédrale, le musée de la Romanité, le pont du Gard (25 km), domaines viticoles.

Les logements : Studios. Capacité 2 personnes. Certains logements sont accessibles pour personnes à mobilité réduite (sur demande selon disponibilité).

Infos pratiques : commerces à 500 m. Gare à 700 m. Accessible sans voiture. Petit animal domestique admis (avec supplément).

les plus

- Espace bien-être
- Destination idéale sans voiture
- Tarif à la nuitée, pour des week-ends et courts-séjours

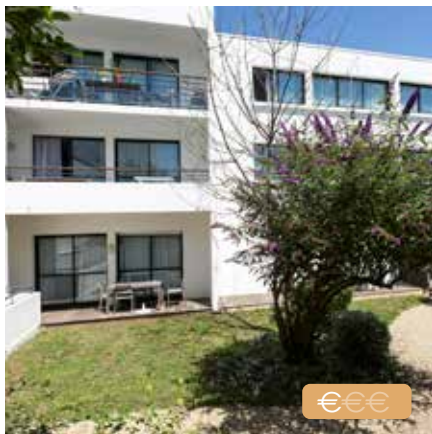
Nîmes

Gard

Située dans le sud de la France, à environ 60 kilomètres de Montpellier, Nîmes est réputée pour son riche patrimoine historique et ses célèbres arènes romaines.



€ : -650 € / €€ : 651-900 € / €€€ : +901 €
Sur une base de 4 personnes, en haute saison



€€€

La Rochelle

Charente-Maritime

Avec ses quatre ports, La Rochelle est la cité atlantique par excellence mais aussi un véritable musée à ciel ouvert.



Adossée au vieux port et au centre historique, la résidence Odalys « **Archipel** » abrite des appartements modernes rénovés. Découvrez la côte Atlantique et son histoire grâce à une localisation privilégiée.

Activités sur place : salle de fitness.

Activités aux alentours : visite du centre historique, Vieux-Port, port des Minimes, cathédrale, aquarium, musée maritime, museum d'histoire naturelle, parc animalier, les Tours de la Rochelle, croisières inter-îles, marchés de Noël.

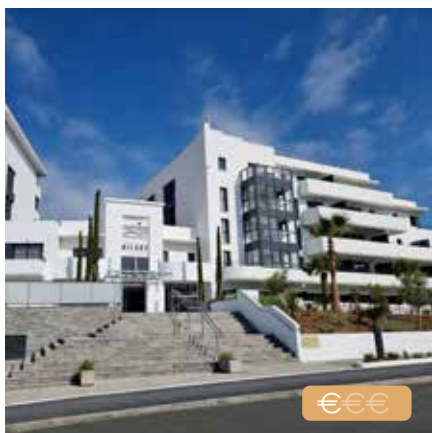
Les logements : appartements une chambre. Capacité jusqu'à 5 personnes.

Appartements 4 personnes accessibles pour personnes à mobilité réduite (sur demande selon disponibilité).

Infos pratiques : commerces à 350 m, plage à 650 m. Gare de La Rochelle à 1,5 km. Accessible sans voiture. Petit animal domestique admis (avec supplément).

les plus

- L'emplacement proche du centre-ville
- Le linge de lit inclus



€€€

Biarritz

Pyrénées-Atlantiques

Ancien port de pêche devenu cité balnéaire du Pays basque, Biarritz est une destination très réputée avec sa façade maritime longue de 4 kilomètres et son large choix d'activités culturelles et de loisirs.



Située dans le quartier de la Milady, la résidence Nemea « **Les Hauts de Milady** » se trouve à l'entrée sud de la ville de Biarritz, à deux pas de l'océan, dans un environnement calme et dépaysant.

Activités sur place : piscine intérieure chauffée, (piscine extérieure fermée en hiver), sauna, hammam, salle de sport.

Activités aux alentours : balades culturelles, découvertes gastronomiques, cité de l'Océan (400 m), centre de thalasso Thalmar, aquarium de Biarritz (3 km), musée d'art oriental Asiatica (3 km), phare de Biarritz (4 km), Espelette (26 km), Saint-Jean-de-Luz (17 km), Bayonne (18 km), le petit village typique d'Ainhoa (26 km), randonnée au sommet de La Rhune (37 km).

Les logements : appartements studios ou une chambre. Capacité jusqu'à 6 personnes. Studios 4 personnes et appartements 6 personnes accessibles pour personnes à mobilité réduite (sur demande selon disponibilité).

Infos pratiques : commerces à 600 m, plage à 650 m. Gare de Biarritz à 2 km (puis bus locaux). Accessible sans voiture. Petit animal domestique admis (avec supplément).

les plus

- L'espace sport et bien-être de la résidence
- La localisation
- Local à vélos

A large, leafy tree stands in the center of a vast, golden field at sunset. The sky is a mix of orange, yellow, and blue, with a soft glow from the setting sun. The text 'CÔTÉ Campagne' is overlaid on the tree. 'CÔTÉ' is in a bold, orange, sans-serif font, and 'Campagne' is in a white, cursive script font.

CÔTÉ
Campagne



Ménilles

Eure

En Normandie, à 1 h environ de Paris, Ménilles est un petit village fleuri de la vallée de l'Eure. Des impressionnistes, en peignant la région, nous ont légué les tableaux les plus gais et lumineux de l'histoire de l'art.

€€€

Le château de Ménilles, implanté dans un superbe parc arboré de 12 hectares, permet de se mettre au vert le temps d'un week-end ou d'une semaine.

Activités alentours : piscine, équitation, pêche en étang, Vernon, Giverny (jardins et maison de Monet), randonnées, balades en petit train touristique. La Cité immersive Viking à Rouen.

Les logements : chambre de 2 à 5 personnes dans les « communs » (cuisinette pour préparer et prendre ses repas en formule location).

Infos pratiques : commerces et services à 2 km. Voiture indispensable pour le ravitaillement. Animaux non admis.

les plus • Bord de mer à 1h15 environ



À moins d'une heure de route,
FLÂNEZ ENTRE LES COLOMBAGES
de Rouen

CÔTÉ
Etranger





Prague

République tchèque

Capitale de la République tchèque et de la région historique de la Bohême, ville de Franz-Kafka, Prague vous surprendra par la beauté de son architecture, et sa riche histoire.



Située en cœur de ville, l'hôtel **EA Embassy****** vous accueille dans un style Art déco, pour un magnifique séjour de découvertes culturelles.

Activités aux alentours : horloge astronomique de la vieille ville, pont Charles, Maison dansante, château de Prague, quartier juif, cathédrale Saint-Guy, Notre-Dame-devant-le-Týn, synagogue du Jubilé, synagogue espagnole, Tête Pivotante - Franz Kafka, tour Poudrière, musée du Communisme, musée national, musée Mucha, assister à un opéra ou ballet au Théâtre national.

Les logements : chambres single, double/twin ou triple. Capacité jusqu'à 3 personnes.

Infos pratiques : commerces à 300 m, place de la Vieille-Ville à 1,5 km. Au besoin, arrêts de bus, tram et métro à moins de 300 m. Accessible sans voiture.

les plus

- Le petit-déjeuner inclus
- La localisation
- Les visites guidées, balades fluviales, transferts et autres services sur demande
- La réception ouverte 24h/24
- Hôtel testé et validé par les adhérent-es de l'OML lors d'un séjour groupe en mars 2024

€ : -650 € / €€ : 651-900 € / €€€ : +901 €
Sur une base de 4 personnes, en haute saison



**PRAGUE,
une architecture étonnante**

CÔTÉ
Groupe





145 € adultes / 75 € enfants

Escapade flamande

Partez pour un week-end « nordique » entre Lille et Gand, ville flamande typique et dépaystante.

7 et 8 décembre
Inscriptions obligatoires dès le samedi 5 octobre (le 19 octobre pour les Genevillois non-prioritaires et 29 octobre pour les non-Gennevillois)

2 jours



Cap sur Lille le temps d'une journée, à la découverte de la ville, son architecture, son histoire industrielle. Et à 1h de route environ, plongez dans la féerie de Noël à Gand, ville belge au charme certain.

Samedi : visite guidée « patrimoine industriel » à Lille, restaurant le midi. Visite libre l'après-midi. Restaurant « Le Général » le soir.

Dimanche : Temps libre à Gand, découverte de la ville et de son marché de Noël.

Hébergement : Hôtel Chagnot*** à Lille.

L'hébergement se fera par affinités et regroupement familial. Les personnes seules seront amenées à partager une même chambre.

Inclus :

- Transport.
- Visite guidée à Lille.
- Hébergement avec petit-déjeuner.
- Repas du samedi midi et dîner du samedi soir (libre le dimanche).
- Accompagnateur OML.

les plus

- Départ et retour depuis le parvis de la mairie de Genevilliers
- Accompagnateur OML (minimum 20 participants)
- Activité en partie financée par l'OML (coût réel 208 €)



Week-end Europe

En février - dates à confirmer

Trois jours de découvertes citadines à votre rythme, au mois de février, dans une grande ville Européenne

3 jours



Le format du week-end (sous réserve de modifications) :

- Temps libre et moments collectifs
- Hébergement et transport compris - rendez-vous à l'aéroport
- Pass transport en commun inclus sur place (pas de transferts en car)
- Une visite guidée
- Un restaurant

Hébergement : l'hébergement se fera par affinités et regroupement familial.

Les personnes seules seront amenées à partager une même chambre.

Séjour organisé et financé en partie par l'OML.

Destination et autres précisions à venir.

Inscrivez-vous à l'OML pour recevoir les informations en temps voulu : oml@ville-genevilliers.fr

les plus

- Activité en partie financée par l'OML
- Une aventure intergénérationnelle : week-end co-construit avec le service jeunesse de Genevilliers - des places seront donc réservées pour des jeunes de 18-25 ans.



WEEK-ENDS GROUPES : LES MODALITÉS D'INSCRIPTIONS



Les règles d'inscriptions évoluent pour les week-ends de l'OML. Et ce, pour permettre au plus grand nombre d'entre vous de participer !

- **Jours d'inscriptions les samedis**
- **Chaque personne doit se rendre sur place, dans les locaux de l'OML, pour réserver.**
- **Une seule inscription « prioritaire » par adhérent-e et par année associative.**

*Exemple : vous vous inscrivez dès la date « prioritaire » au week-end Lille – Gand ?
Il faudra attendre la date d'inscription « non-prioritaires » pour vous inscrire au week-end « Europe ».*

Deux dates d'inscriptions sont ainsi définies pour chaque week-end.

ENVIE D'Y RETOURNER ?

Vous avez aimé

Vous avez également la possibilité de vous inscrire sur les destinations proposées les saisons précédentes par l'OML, même si elles ne figurent pas dans cette brochure, voici quelques exemples :



Chinon



Port-la-Nouvelle



Perros-Guirec



Les Deux-Alpes



Saint-Jean d'Arves



Saint-Gilles-Croix-de-Vie

ET AUSSI :

Aigues-Mortes,
l'Isle-en-Dodon,
Saint-Raphaël,
Maché...

TARIFS - VACANCES SCOLAIRES ZONE C

Tarifs hors vacances scolaires sur demande auprès de l'OML

..... GENNEVILLOIS | NON-GENNEVILLOIS

GEILLAC - Page 13

Tarifs à la semaine	21/12 - 28/12	28/12 - 04/01	15/02 - 22/02	22/02 - 01/03	21/12 - 28/12	28/12 - 04/01	15/02 - 22/02	22/02 - 01/03
Studio-gîte 3/4 pers - 18 m ²	189 €	189 €	369 €	369 €	237 €	237 €	460 €	460 €
Studio gîte 6/8 personnes - 36 m ²	263 €	263 €			361 €	361 €		

Dès 235 € par semaine hors vacances scolaires

CHÂTEL - Page 15

Tarifs à la semaine	21/12 - 28/12	28/12 - 04/01	15/02 - 22/02	22/02 - 01/03	21/12 - 28/12	28/12 - 04/01	15/02 - 22/02	22/02 - 01/03
Studio 3 pers	520 €	616 €	685 €	685 €	537 €	637 €	708 €	708 €
Studio 4 pers	612 €	731 €	810 €	810 €	632 €	755 €	836 €	836 €
Apt 2 pièces 5 pers - 1 ch.	810 €	966 €	1 072 €	1 072 €	836 €	998 €	1 107 €	1 107 €
Apt 3 pièces 6 pers - 2 ch.	1 026 €	1 224 €	1 352 €	1 352 €	1 059 €	1 264 €	1 397 €	1 397 €

Dès 290 € par semaine hors vacances scolaires

GÉRARDMER - Page 18

Tarifs à la semaine	20/10 - 27/10	27/10 - 03/11	22/12 - 29/12	29/12 - 05/01	16/02 - 23/02	23/02 - 02/03	20/10 - 27/10	27/10 - 03/11	22/12 - 29/12	29/12 - 05/01	16/02 - 23/02	23/02 - 02/03
Apt 4 pers	444 €	444 €	598 €	598 €	660 €	660 €	480 €	480 €	646 €	646 €	713 €	713 €
Apt 7 pers	541 €	541 €	682 €	682 €	744 €	744 €	584 €	584 €	736 €	736 €	803 €	803 €

Dès 396 € par semaine hors vacances scolaires

LA NORMA - Page 17

Tarifs à la semaine	21/12 - 28/12	28/12 - 04/01	15/02 - 22/02	22/02 - 01/03	21/12 - 28/12	28/12 - 04/01	15/02 - 22/02	22/02 - 01/03
Studio 2 pers - 19 m ²	494 €	697 €	697 €	697 €	547 €	773 €	773 €	773 €
Studio 4 pers - 23 m ²	589 €	813 €	813 €	813 €	653 €	902 €	902 €	902 €
Apt 2 pièces 4 pers - 1 ch. 25 m ²	735 €	1 013 €	1 013 €	1 013 €	814 €	1 122 €	1 122 €	1 122 €
Apt 2 pièces 6 pers - 1 ch. 32 m ²	867 €	1 208 €	1 208 €	1 208 €	961 €	1 339 €	1 339 €	1 339 €
Apt 3 pièces 6 pers - 2 ch. 45 m ²	992 €	1 444 €	1 444 €	1 444 €	1 099 €	1 601 €	1 601 €	1 601 €

Dès 237 € par semaine hors vacances scolaires

Appartements 3 pièces 8 personnes et 4 pièces 10 personnes sur demande. Châlet 10 personnes à partir de 1544€.

LES GETS - Page 15

Tarifs à la semaine	21/12 - 28/12	28/12 - 04/01*	22/02-29/02	21/12 - 28/12	28/12 - 04/01*	22/02-29/0
Adultes et jeunes 16+ ans	253 €	393 €	253 €	295 €	443 €	295 €
Enfants 8-15 ans	194 €	334 €	194 €	225 €	365 €	225 €
Enfants 3-7 ans	134 €	274 €	134 €	155 €	295 €	155 €
Enfants 0-2 ans**	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit

*Transport en car inclus

**Sans prestation

LES HÔPITAUX-NEUFS - Page 18

Tarifs à la semaine	21/12 - 28/12	28/12 - 04/01	15/02 - 22/02	22/02 - 01/03	21/12 - 28/12	28/12 - 04/01	15/02 - 22/02	22/02 - 01/03
Apt 2 pièces 4 pers - 1 ch.	299 €	299 €	460 €	460 €	309 €	309 €	475 €	475 €
Apt 2 pièces 6 pers - 1 ch.	331 €	331 €	475 €	475 €	342 €	342 €	499 €	499 €

Dès 299 € par semaine hors vacances scolaires

SAINT-FRANÇOIS-LONGCHAMP - Page 17

Tarifs à la semaine	21/12 - 28/12	28/12 - 04/01	15/02 - 22/02	22/02 - 01/03	21/12 - 28/12	28/12 - 04/01	15/02 - 22/02	22/02 - 01/03
Studio 4 pers - 20 m ²	565 €	834 €	894 €	894 €	583 €	861 €	923 €	923 €
Apt 2 pièces 6 pers - 1 ch. 30 m ²	686 €	1 012 €	1 087 €	1 087 €	709 €	1 045 €	1 122 €	1 122 €
Apt 3 pièces 8 pers - 2 ch. 45 m ²	888 €	1 310 €	1 406 €	1 406 €	917 €	1 353 €	1 452 €	1 452 €

Dès 256 € par semaine hors vacances scolaires

Studios 2, 3 ou 5 personnes sur demande - appartements 2 pièces 7 personnes sur demande

TARIFS - VACANCES SCOLAIRES ZONE C

Tarifs hors vacances scolaires sur demande auprès de l'OML

..... GENNEVILLOIS | NON-GENNEVILLOIS

SAINT-JEAN-D'ARVES	21/12 - 28/12	28/12 - 04/01	15/02 - 22/02	22/02 - 01/03	21/12 - 28/12	28/12 - 04/01	15/02 - 22/02	22/02 - 01/03
Tarifs à la semaine								
Apt 2 pièces 4 pers - 1 ch. 35 m ²	424 €	710 €	981 €	981 €	476 €	798 €	1 102 €	1 102 €
Apt 3 pièces 6 pers - 2 ch. 45 m ²	521 €	864 €	1 150 €	1 150 €	585 €	970 €	1 292 €	1 292 €

Dès 215 € par semaine hors vacances scolaires

BLONVILLE-SUR-MER - Page 24	19/10 - 26/10	26/10 - 02/11	21/12 - 28/12	28/12 - 04/01	15/02 - 22/02	22/02 - 01/03	19/10 - 26/10	26/10 - 02/11	21/12 - 28/12	28/12 - 04/01	15/02 - 22/02	22/02 - 01/03
Tarifs à la semaine												
Studio 4 pers - 30 m ²			341 €	394 €	341 €	341 €			369 €	425 €	369 €	369 €
Apt 2 pièces 4 pers - 1 ch. 35 m ²	489 €	489 €	383 €	441 €	383 €	383 €	505 €	505 €	414 €	476 €	414 €	414 €
Apt 3 pièces 6 pers - 2 ch. 50 m ²	592 €	592 €	462 €	557 €	462 €	462 €	612 €	612 €	499 €	601 €	499 €	499 €
Maison 3 pièces 6 pers - 2 ch. 45 m ²	618 €	618 €	478 €	578 €	478 €	478 €	638 €	638 €	516 €	624 €	516 €	516 €
Maison 4 pièces 8 pers - 3 ch. 60 m ²	753 €	753 €	593 €	704 €	593 €	593 €	778 €	778 €	641 €	760 €	641 €	641 €

Dès 284 € par semaine hors vacances scolaires

Offre 2 semaines consécutives - 10% sur l'ensemble du séjour

Offre 3 semaines consécutives - 20% sur l'ensemble du séjour

BOULLEVILLE-HONFLEUR - Page 23	19/10 - 26/10	26/10 - 02/11	21/12 - 28/12	28/12 - 04/01	15/02 - 22/02	22/02 - 01/03	19/10 - 26/10	26/10 - 02/11	21/12 - 28/12	28/12 - 04/01	15/02 - 22/02	22/02 - 01/03
Tarifs à la semaine												
Apt 2 pièces 4 pers - 1 ch. 30 m ²	271 €	271 €	266 €	301 €	266 €	266 €	289 €	289 €	298 €	322 €	298 €	298 €
Apt 2 pièces 6 pers - 1 ch. 35 m ²	312 €	312 €	301 €	342 €	301 €	301 €	333 €	333 €	339 €	385 €	339 €	339 €

Dès 235 € par semaine hors vacances scolaires

Offre 2 semaines consécutives - 10% sur l'ensemble du séjour

Offre 3 semaines consécutives - 20% sur l'ensemble du séjour

CABOURG - Page 24	19/10 - 26/10	26/10 - 02/11	21/12 - 28/12	28/12 - 04/01	15/02 - 22/02	22/02 - 01/03	19/10 - 26/10	26/10 - 02/11	21/12 - 28/12	28/12 - 04/01	15/02 - 22/02	22/02 - 01/03
Tarifs à la semaine												
Apt 2 pièces 4 pers - 1 ch. 34 m ²	542 €	542 €	492 €	518 €	448 €	448 €	560 €	560 €	525 €	554 €	478 €	478 €
Apt 3 pièces 6 pers - 2 ch. 42 m ²	634 €	634 €	615 €	650 €	536 €	536 €	655 €	655 €	657 €	695 €	572 €	572 €

Dès 334 € par semaine hors vacances scolaires - hors offres promotionnelles

Offre basse saison sur les logements 6 personnes selon stock disponible : 399 € la semaine durant les vacances scolaires d'hiver

LOCMARIA-PLOUZANÉ - Page 28	19/10 - 26/10	26/10 - 02/11	21/12 - 28/12	28/12 - 04/01	15/02 - 22/02	22/02 - 01/03	19/10 - 26/10	26/10 - 02/11	21/12 - 28/12	28/12 - 04/01	15/02 - 22/02	22/02 - 01/03
Tarifs à la semaine												
Apt 2 pièces 4 pers - 1 ch. 37 m ²	295 €	295 €	289 €	289 €	289 €	289 €	318 €	318 €	312 €	312 €	312 €	312 €
Maison 3 pièces 6 pers duplex - 2 ch. 46 m ²	334 €	334 €	378 €	378 €	378 €	378 €	361 €	361 €	408 €	408 €	408 €	408 €
Apt 4 pièces 8 pers duplex - 3 ch. 65 m ²			481 €	481 €	481 €	481 €			520 €	520 €	520 €	520 €

Dès 261 € par semaine hors vacances scolaires - hors offres promotionnelles

Tarifs remisés pour l'OML selon stock disponible / Tarifs non-indiqués : sur demande

Offre basse saison sur les logements 4 personnes selon stock disponible : 199 € la semaine

Offre basse saison sur les logements 6 personnes selon stock disponible : 239 € la semaine

MOIDREY - Page 26	19/10 - 26/10	26/10 - 02/11	21/12 - 28/12	15/02 - 22/02	22/02 - 01/03	19/10 - 26/10	26/10 - 02/11	21/12 - 28/12	15/02 - 22/02	22/02 - 01/03
Tarif à la semaine										
Gîte 3/4 pers.	405 €	405 €	405 €	405 €	405 €	437 €	437 €	437 €	437 €	437 €
Gîte 5/6 pers.	508 €	508 €	508 €	508 €	508 €	548 €	548 €	548 €	548 €	548 €
Gîte 7/8 pers.	618 €	618 €	618 €	618 €	618 €	667 €	667 €	667 €	667 €	667 €

Dès 371 € par semaine hors vacances scolaires

MERS LES BAINS - Page 23	19/10 - 26/10	26/10 - 02/11	21/12 - 28/12	28/12 - 04/01	15/02 - 22/02	22/02 - 01/03	19/10 - 26/10	26/10 - 02/11	21/12 - 28/12	28/12 - 04/01	15/02 - 22/02	22/02 - 01/03
Tarifs à la semaine												
Apt 2 pièces 4 pers - 1 ch. 30 m ²	327 €	327 €	301 €	342 €	286 €	286 €	349 €	349 €	339 €	366 €	321 €	321 €
Apt 3 pièces 6 pers - 1 ch. 45 m ²	429 €	429 €	399 €	445 €	363 €	363 €	459 €	459 €	448 €	499 €	408 €	408 €
Apt 4 pièces 8 pers - 1 ch. 60 m ²	511 €	511 €	470 €	531 €	434 €	434 €	546 €	546 €	528 €	597 €	488 €	488 €

Dès 246 € par semaine hors vacances scolaires

À partir du 21 décembre :

Offre 2 semaines consécutives - 10% sur l'ensemble du séjour

Offre 3 semaines consécutives - 20% sur l'ensemble du séjour

TARIFS - VACANCES SCOLAIRES ZONE C

Tarifs hors vacances scolaires sur demande auprès de l'OML

..... GENNEVILLOIS | NON-GENNEVILLOIS

SAINT-BRIAC - Page 27

Tarifs à la semaine	19/10 - 26/10	26/10 - 02/11	21/12 - 28/12	28/12 - 04/01	15/02 - 22/02	22/02 - 01/03	19/10 - 26/10	26/10 - 02/11	21/12 - 28/12	28/12 - 04/01	15/02 - 22/02	22/02 - 01/03
Apt 2 pièces 4 pers - 1 ch. 34 m ²	312 €	312 €	338 €	338 €	290 €	290 €	337 €	337 €	365 €	365 €	313 €	313 €
Apt 3 pièces 6 pers - 2 ch. 48 m ²	343 €	343 €	423 €	423 €	486 €	486 €	371 €	371 €	457 €	457 €	524 €	524 €

Dès 216 € par semaine hors vacances scolaires - hors offres promotionnelles
 Tarifs remisés pour l'OML selon stock disponible / Tarifs non-indiqués : sur demande
 Offre basse saison sur les logements 6 personnes selon stock disponible : 239 € la semaine

SAINT-MALO - Page 27

Tarifs à la semaine	19/10 - 26/10	26/10 - 02/11	21/12 - 28/12	28/12 - 04/01	15/02 - 22/02	22/02 - 01/03	19/10 - 26/10	26/10 - 02/11	21/12 - 28/12	28/12 - 04/01	15/02 - 22/02	22/02 - 01/03
Maison 2 pièces 4 pers duplex - 1 ch. 34 m ²	308 €	308 €	359 €	359 €	359 €	359 €	333 €	333 €	388 €	388 €	388 €	388 €
Maison 2 pièces 6 pers duplex - 1 ch. 40 m ²	348 €	348 €					375 €	375 €				
Maison 3 pièces 6 pers duplex - 2 ch. 40 m ²			406 €	406 €	406 €	406 €			438 €	438 €	438 €	438 €
Maison 4 pièces 8 pers duplex - 3 ch. 60 m ²	405 €	405 €	462 €	462 €	462 €	462 €	437 €	437 €	499 €	499 €	499 €	499 €

Dès 273 € par semaine hors vacances scolaires - hors offres promotionnelles
 Tarifs remisés pour l'OML selon stock disponible / Tarifs non-indiqués : sur demande
 Offre basse saison sur les logements 4 personnes selon stock disponible : 199 € la semaine
 Offre basse saison sur les logements 2 pièces 6 personnes selon stock disponible : 239 € la semaine

SAINT-POL-DE-LÉON - Page 28

Tarifs à la semaine	19/10 - 26/10	26/10 - 02/11	21/12 - 28/12	28/12 - 04/01	15/02 - 22/02	22/02 - 01/03	19/10 - 26/10	26/10 - 02/11	21/12 - 28/12	28/12 - 04/01	15/02 - 22/02	22/02 - 01/03
Apt 2 pièces 4 pers - 1 ch. 34 m ²	282 €	282 €	250 €	250 €	250 €	250 €	304 €	304 €	270 €	270 €	270 €	270 €
Apt 3 pièces 6 pers - 2 ch. 48 m ²	312 €	312 €	286 €	286 €	286 €	286 €	337 €	337 €	309 €	309 €	309 €	309 €

Dès 250 € par semaine hors vacances scolaires - hors offres promotionnelles
 Tarifs remisés pour l'OML selon stock disponible
 Offre basse saison sur les logements 4 personnes selon stock disponible : 199 € la semaine
 Offre basse saison sur les logements 6 personnes selon stock disponible : 239 € la semaine

BIARRITZ - Page 32

Tarifs à la semaine	19/10 - 26/10	26/10 - 02/11	21/12 - 28/12	28/12 - 04/01	15/02 - 22/02	22/02 - 01/03	19/10 - 26/10	26/10 - 02/11	21/12 - 28/12	28/12 - 04/01	15/02 - 22/02	22/02 - 01/03
Studio 4 pers - 28 m ²			430 €	474 €	430 €	430 €			465 €	512 €	465 €	465 €
Apt 2 pièces 6 pers - 1 ch. 43 m ²	475 €	475 €	527 €	571 €	501 €	501 €	513 €	513 €	569 €	617 €	541 €	541 €

Dès 308 € par semaine hors vacances scolaires.
 Tarifs remisés pour l'OML selon stock disponible

COLMAR - Page 30

Tarifs à la nuitée*	07/09 - 18/10		18/10 - 22/11		22/11 - 27/12		27/12 - 01/01		01/01 - 31/03		07/09 - 18/10		18/10 - 22/11		22/11 - 27/12		27/12 - 01/01		01/01 - 31/03	
	semaine	week-end	semaine	week-end	semaine	week-end	semaine	week-end	semaine	week-end	semaine	week-end	semaine	week-end	semaine	week-end	semaine	week-end	semaine	week-end
Studio 2 pers - 25 m ²	72 €	72 €	59 €	59 €	120 €	200 €	140 €	140 €	59 €	59 €	75 €	75 €	61 €	61 €	125 €	208 €	146 €	146 €	61 €	61 €
Apt 2 pièces 4 pers - 1 ch. - 35 m ²	92 €	92 €	79 €	79 €	160 €	270 €	200 €	200 €	79 €	79 €	96 €	96 €	82 €	82 €	166 €	281 €	208 €	208 €	82 €	82 €

*Tarif par nuit en semaine : du lundi au vendredi
 Tarif par nuit en week-end : du vendredi au lundi

DIJON - Page 31

Tarifs à la nuitée*	18/10 - 27/12		27/12 - 01/01		01/01 - 31/03		18/10 - 27/12		27/12 - 01/01		01/01 - 31/03	
	semaine	week-end	semaine	week-end	semaine	week-end	semaine	week-end	semaine	week-end	semaine	week-end
Apt 2 pièces Junior Suite 4 pers - 1 ch. - 21 m ²	90 €	95 €	145 €	145 €	90 €	95 €	94 €	99 €	151 €	151 €	94 €	99 €
Apt 3 pièces 6 pers - 2 ch. - 49 m ²	119 €	129 €	185 €	185 €	119 €	129 €	124 €	134 €	192 €	192 €	124 €	134 €

*Tarif par nuit en semaine : du lundi au vendredi
 Tarif par nuit en week-end : du vendredi au lundi

LA ROCHELLE - Page 32

Tarifs à la semaine	19/10 - 26/10	26/10 - 02/11	21/12 - 28/12	28/12 - 04/01	15/02 - 22/02	22/02 - 01/03	19/10 - 26/10	26/10 - 02/11	21/12 - 28/12	28/12 - 04/01	15/02 - 22/02	22/02 - 01/03
Apt 2 pièces 4 pers - 1 ch. 38 m ²	496 €	496 €	518 €	545 €	501 €	501 €	512 €	512 €	554 €	582 €	535 €	535 €
Apt 2 pièces 6 pers - 1 ch. 47 m ²	615 €	615 €	554 €	589 €	536 €	536 €	636 €	636 €	591 €	629 €	572 €	572 €

Dès 430 € par semaine hors vacances scolaires - hors offres promotionnelles
 Offre deux semaines consécutives : -20% sur le séjour (offres non-cumulables)
 Offre basse saison sur les logements 4 personnes selon stock disponible : 399 € la semaine durant les vacances scolaires d'hiver
 Tarifs vacances de la Toussaint non-contractuels

TARIFS - VACANCES SCOLAIRES ZONE C

Tarifs hors vacances scolaires sur demande auprès de l'OML

..... GENNEVILLOIS | NON-GENNEVILLOIS

METZ - Page 30	07/09 - 01/01		01/01 - 31/03		07/09 - 01/01		01/01 - 31/03	
Tarifs à la nuitée*	semaine	week-end	semaine	week-end	semaine	week-end	semaine	week-end
Studio 2 pers - 20 m ²	54 €	54 €	54 €	54 €	56 €	56 €	56 €	56 €

*Tarif par nuit en semaine : du lundi au vendredi
 Tarif par nuit en week-end : du vendredi au lundi

NÎMES - Page 31	01/10 - 27/12		27/12 - 01/01		01/01 - 31/03		01/10 - 27/12		27/12 - 01/01		01/01 - 31/03	
Tarifs à la nuitée*	semaine	week-end	semaine	week-end	semaine	week-end	semaine	week-end	semaine	week-end	semaine	week-end
Studio 2 pers - 20 m ²	60 €	60 €	75 €	75 €	60 €	60 €	62 €	62 €	78 €	78 €	62 €	62 €
Apt 2 pièces 4 pers - 1 ch. - 39 m ²	90 €	90 €	105 €	105 €	90 €	90 €	94 €	94 €	109 €	109 €	94 €	94 €

*Tarif par nuit en semaine : du lundi au vendredi
 Tarif par nuit en week-end : du vendredi au lundi

MÉNILLES - Page 34	02/09 - 31/12		01/01 - 31/03		02/09 - 31/12		01/01 - 31/03	
Location - Tarif à la nuitée et par personne								
Adultes et enfants	15,30 €		15,30 €		18,10 €		18,10 €	

Taxe de séjour à régler à l'inscription : 0,75 € par nuit et par adulte + 18 ans (taxe municipale pouvant être modifiée)

PRAGUE - Page 36	06/01 - 25/03		06/01 - 25/03	
Tarifs à la nuitée*	Prix/nuit/chambre		Prix/nuit/chambre	
Chambre single	59 €		61 €	
Chambre double/twin	74 €		77 €	
Chambre double standard avec lit supplémentaire	99 €		103 €	
Chambre triple Superior	122 €		127 €	

*Petit-déjeuner inclus

WEEK-END ESCAPADE FLAMANDE - Page 38	7/12 - 8/12		7/12 - 8/12	
Adultes	145		175	
Enfants 3 - 11 ans inclus	75		95	

Le prix comprend : le transport aller/retour en car, l'hébergement pour 1 nuit, le petit-déjeuner du dimanche, les activités citées dans le programme p.38 soumises à modification, le déjeuner du samedi, le dîner du samedi, la taxe de séjour, la présence d'un accompagnateur OML.
Le prix ne comprend pas : Tout ce qui n'est pas mentionné dans le « prix comprend »
 A titre informatif : le prix réel de ce séjour (avant financement de l'OML) est de 208 €.

Fiche d'inscription

**PARTIE
OML**

code réservation :



Convention de réservation de séjour OML

Une fiche par référent-e est à retourner dûment complétée à l'OML.

A noter : conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification relatif aux données nominatives vous concernant auprès de l'OML.

Choix du séjour

Lieu du séjour	Type et capacité d'hébergement	Dates
		du au

Nom référent-e :
 Tél. (domicile) : Portable : e-mail :
 Adresse : Quartier de Gennevilliers :
 Code postal : Ville :

Renseignements concernant tous les participants au séjour.

Nom	Prénom	Genre	Date de naissance	Lien de parenté	Régime alimentaire (Pension complète)

Pour calculer le montant de votre séjour, référez-vous aux tarifs vous concernant annoncés dans la brochure-vacances OML.

Observations :	En pension complète ou 1/2 pension par personne
.....	Tarif n°1 : € x (sem/pers) = soit €
.....	Tarif n°2 : € x (sem/pers) = soit €
.....	Tarif n°3 : € x (sem/pers) = soit €
.....	Tarif n°4 : € x (sem/pers) = soit €
.....	Sous-total : €

Adhésions et autres

L'OML est une association loi 1901, l'adhésion est volontaire et devient obligatoire à partir de 3 nuits par année associative (septembre-septembre)

Adhésion individuelle-s :	9 € x = soit €
Adhésion familiale-s :	17 € x = soit €
L'assurance annulation (optionnelle) correspond à 4,44 %* (TTC) du montant du séjour (*sujet à modification) :	soit €
Aides financières à déduire (sous réserve de justificatifs) :	soit €
Prix total du séjour : €	
Minimum à régler à l'inscription : €	

*Toute inscription à l'OML requiert le versement d'arrhes afin de confirmer le séjour. Les arrhes correspondent à 30% du séjour et à l'intégralité de.s adhésions et autres frais.

Je m'engage à régler le solde au plus tard 6 semaines avant le début de mon séjour (si inscription moins de 6 semaines avant début du séjour, paiement obligatoire de la totalité du séjour par carte bancaire ou espèces).

Je certifie, que l'ensemble des participants est couvert par une **assurance de responsabilité civile individuelle et/ou familiale**. De ce fait, je m'engage à renoncer à tout recours contre l'OML contre les risques potentiels lors du séjour qui seront couverts par mon assurance. Dans l'hypothèse, ou un/des participant.e.s n'a pas d'assurance responsabilité civile, je m'engage à le déclarer à l'OML et à souscrire à l'assurance responsabilité civile proposée par l'OML (tarif 4€/pers ou 9€/famille).

Je reconnais avoir pris connaissance des documents suivants fournis par l'Office municipal des loisirs :

- la brochure décrivant, notamment, le centre de vacances familiales choisi
- les conditions générales de l'OML au verso de cette fiche
- la fiche descriptive et éventuellement le règlement intérieur du séjour choisi
- Les conditions de ventes générales et réglementaires de séjours... • **J'en accepte toutes les modalités.**

AUTORISATION D'UTILISATION DE L'IMAGE : L'OML se réserve le droit d'utiliser les photos et vidéos prises lors des séjours ou manifestations s'y rapportant, pour illustrer ses brochures, ou dans ses (des) supports de présentation ou de promotion, sauf avis contraire du participant ou de son représentant légal. Pour ce faire, il suffit d'en informer l'OML par un courrier 8 jours avant le début du séjour, le cachet de la poste faisant foi. **J'accepte** **Je refuse**

Date :

Signature :

CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'OML

A QUI S'ADRESSENT LES SEJOURS OML ?

En priorité à toutes les familles et adultes habitant Genevilliers, sur la base de justificatifs récents à fournir obligatoirement au moment de l'inscription : quittance de loyer... électricité, gaz, attestation quotient familial voire pièce d'identité et/ou livret de famille (seuls documents acceptés par l'OML). Sans ce justificatif, le tarif non Genevillois sera automatiquement appliqué et ce, jusqu'à sa fourniture. Un jeune de moins de 18 ans, non accompagné de ses parents directs (ou de l'un d'eux) ou d'adultes de sa famille ou d'une famille amie, ne sera pas autorisé à s'inscrire seul. Les habitants d'autres communes ou d'autres pays pourront s'inscrire dans la limite des places disponibles.

L'INSCRIPTION À UN SÉJOUR OML

L'inscription entraîne automatiquement l'acceptation des conditions générales de l'OML, des règlements intérieurs et règles de vie commune propres à chaque lieu de vacances.

Le non-respect de ces conditions (ou en cas de fraude) pourrait nous contraindre à refuser votre inscription, voire à envisager votre exclusion.

L'inscription, effectuée par informatique, est effective à partir du moment où la fiche d'inscription(s)-convention de réservation est dûment remplie, datée, signée et accompagnée du paiement des arrhes de réservation et du montant de l'adhésion choisie. Aux dates prioritaires des Genevillois, les familles pourront s'inscrire pour un hébergement de grande capacité si au moins 50 % des participants sont Genevillois. Dans le cas contraire, seuls les genevillois pourront s'inscrire pour un hébergement correspondant à leur nombre et ce jusqu'à l'ouverture des inscriptions du public non-Genevillois. De plus, pour bénéficier du tarif genevillois, il est impératif que le nombre de Genevillois représente, au minimum, 50 % des participants. Dans le cas contraire, le tarif non Genevillois sera automatiquement appliqué. À votre inscription, l'OML vous garantit un hébergement dans les catégories de confort et capacité réservées. Pour des raisons d'organisation générale, l'OML se réserve le droit, jusqu'au dernier moment, de modifier le planning des hébergements. Aussi, en aucun cas, nous ne nous engageons à vous attribuer, un gîte, un appartement, une chambre ou un emplacement de camping-caravaning en particulier...

• **Option sur séjour** : possibilité de prendre une option sur UN séjour par téléphone ou à l'OML. **Attention !** Celle-ci, n'est pas une réservation et elle est valable DEUX JOURS SEULEMENT.

PASSÉ CE DÉLAI ET SANS RAPPEL DE NOTRE PART, VOTRE OPTION S'ANNULERA DE FAIT.

ADHÉSION / ASSURANCES / RAPATRIEMENT

Valable du 30 septembre 2020 au 2 octobre 2023. **Conformément à la loi, l'adhésion à l'association est obligatoire à compter de 3 nuits/4 jours passés sur l'un des centres de vacances programmés par l'OML. À compter de la deuxième participation à un week-end, paiement obligatoire de l'adhésion OML choisie (voir page 3).** En cas d'annulation de séjour, la cotisation annuelle n'est jamais remboursée tout comme l'assurance annulation. Il est à noter que le paiement par carte bancaire peut éventuellement permettre de bénéficier de conditions d'assurance et assurance-annulation valables pour votre séjour de vacances avec l'OML (à contrôler auprès de votre banque).

*L'assurance proposée par l'OML couvre certains risques simples encourus pendant le séjour (d'au moins 3 nuits) : accidents corporels, vols, responsabilité civile et permet de bénéficier d'une assurance rapatriement en cas d'éventuels problèmes majeurs, et ce sur décision (médicale) de l'assureur.

**La responsabilité de l'OML ne saurait être engagée et vous devez obligatoirement souscrire une assurance familiale personnelle à laquelle vous ferez directement appel en cas d'éventuels problèmes rencontrés durant votre séjour : incident, accident..., y compris en cas de rapatriement nécessaire et ce quelle que soit la formule d'accueil.

Attention, les cotisations annuelles ne comprennent pas les risques locatifs encourus sur place durant le séjour (à prévoir dans votre propre assurance). En aucun cas, l'OML ne pourra être tenu responsable pour défaut d'assurance de ses adhérents.

L'ASSURANCE-ANNULATION OPTIONNELLE

Vous avez la possibilité de souscrire une assurance vous couvrant contre les risques d'annulation de séjour ; celle-ci prend effet à compter de l'inscription au séjour. Elle ne s'exerce pas au cours du voyage et du séjour. Sont garanties par cette assurance les sommes versées à compter de l'inscription à l'OML dans la limite d'un plafond égal au coût du séjour. Le remboursement est, le cas échéant, effectué à la famille ayant payé le séjour. **Son montant correspond à 4,44 % du montant total du séjour (sujet à modification).** Cette assurance s'applique lorsque l'annulation est justifiée par le décès, la maladie, l'accident corporel, la destruction accidentelle des locaux professionnels ou privés, le licenciement économique. **Par mesure de prudence, l'assurance-annulation est fortement recommandée, en particulier lorsque le montant du séjour est élevé.**

LES CONDITIONS DE SÉJOURS :

• **En formule location** : La famille s'engage à respecter scrupuleusement les termes du contrat de location ainsi que le règlement intérieur de l'établissement, en particulier le nombre maximum de personnes autorisées à occuper le logement ainsi que les dates et heures de début et fin de séjour précisées. En principe les tarifs annoncés comprennent les charges locatives. En cas de dépassement de ce forfait, un supplément est demandé en fin de séjour. L'entretien de l'hébergement est à la charge du locataire ; lors de son départ, il doit laisser le logement en parfait état de propreté. Un état des lieux est en principe effectué en début et en fin de séjour. Toute perte, dégât ou frais supplémentaires d'entretien ou ménage sont facturés sur place au locataire ou retirés ultérieurement du montant de la caution obligatoirement déposée dès l'arrivée sur place, au moyen défini par l'établissement.

• **En formule pension** : Vous êtes généralement hébergés en chambre et bénéficiez des repas prévus dans la formule choisie (pas de régime alimentaire particulier pris en compte). Les conditions contractuelles établies avec nos partenaires imposent à l'OML une occupation maximum des lits par chambre. Ces contraintes nous conduisent à inscrire par exemple un minimum de 3 à 4 personnes dans une chambre de 4 lits. Les réductions tarifaires prévues pour les enfants ne s'appliquent que s'ils sont logés dans la même chambre avec deux personnes payant le tarif adulte. Si ces conditions ne sont pas réunies, ils devront acquitter le tarif adulte. Dans certains centres, notamment en maisons familiales ou chez l'habitant, certaines tâches sont assurées par les familles locataires (ménage dans la chambre, lit, services de table, etc.). Si vous séjournez à l'hôtel, ces prestations hôtelières sont, souvent, comprises dans le prix de séjour. Toutes les dépenses d'ordre privé devront impérativement être réglées sur place auprès du responsable ou son représentant.

• **Voyages et transferts** : Le voyage aller-retour jusqu'au lieu de séjour, qu'il soit individuel ou organisé collectivement par l'OML, ainsi que tout autre déplacement, sont à votre charge financière, sauf indication contraire.

• **Animaux** : Pour des raisons d'hygiène, de sécurité et de tranquillité, les animaux sont interdits dans certains centres (en particulier ceux en formule pension). Quand ils sont admis, ils le sont sous votre entière responsabilité. Conformément à la loi, ils devront toujours être à jour des vaccinations obligatoires (carnet de santé à fournir dès l'arrivée sur place) et **impérativement tenus en laisse durant le séjour**. Si ces clauses ne sont pas respectées, les responsables de centres sont habilités à prendre les mesures nécessaires au regard de l'intérêt général, mesures pouvant aller jusqu'à l'exclusion du centre.

LE PAIEMENT :

• **Les arrhes à l'inscription** : L'inscription n'est définitive qu'après versement des arrhes payables de préférence par carte bancaire, chèques, chèques-vacances, sinon en espèces et signature de la fiche d'inscription(s)-convention de réservation de séjour. Les arrhes représentent 30 % du montant total du séjour ou un forfait de 50 € (camping-caravaning avec matériel personnel), auxquels s'ajoutent le montant de l'adhésion. **Tous les chèques sont à libeller à l'ordre de l'OML.**

• **Le solde doit impérativement être réglé, SANS RAPPEL DE NOTRE PART, au plus tard six semaines avant le début du séjour.** Jusqu'à cette date, chaque famille est libre de la fréquence et du montant de ses règlements intermédiaires. **Attention, si le solde n'est pas réglé à l'échéance prévue, votre inscription sera de fait remise en cause.**

* **À noter : Tout paiement effectué à moins de 21 jours du début de séjour devra obligatoirement être réglé par carte bancaire, chèques-vacances ou espèces.**

• Un "bon d'échange" vous sera remis après le règlement du solde ; celui-ci doit obligatoirement être présenté dès votre arrivée au responsable sur place qui, en échange de celui-ci, vous remettra les clés de votre hébergement.

• **La caution**, demandée sur place, est à remettre au moyen défini par l'établissement dès le jour d'arrivée. Elle est restituée après l'état des lieux de fin de séjour, voire ultérieurement pour certains centres, ceci dans l'hypothèse où aucune perte, dégât ou ménage non fait, n'est constaté à ce moment-là. Dans le cas contraire, les frais sont à payer sur place ou retenus sur la caution.

• **La taxe de séjour** est à régler sur place par les familles sur la plupart des destinations ou demandée à l'inscription par l'OML. Elle est versée au profit de la commune d'accueil qui en fixe le montant.

• **Les tarifs de séjours OML** et des services figurant sur notre brochure sont en principe fermes et définitifs. Certains tarifs peuvent toutefois être sujets à modifications en raison d'éventuels changements de tarifs des partenaires, erreurs humaines de calcul et surtout de variations des cours monétaires par exemple.

• **Les frais de transports**, ou taxes d'aéroports sont donnés à titre indicatif. Le prix à régler n'est souvent communiqué que quelques jours avant votre départ, avec la prise en compte d'éventuelles modifications (tarifs de groupes, prix des carburants et taxes d'aéroports, etc.)

CONDITIONS D'ANNULATION OU DE MODIFICATION

En cas d'annulation ou de modification de séjour, vous devez immédiatement et **obligatoirement avertir l'OML par écrit** en vue d'actualiser votre fiche d'inscription(s) - convention de réservation de séjour. Il est à noter que toute annulation, changement de durée de séjour à la baisse ou de centre se verra appliquer les retenues mentionnées ci-après. Tout logement inoccupé, sans explication, un jour après le début du séjour sera remis à la disposition de l'OML et du partenaire. Et cela ne fera l'objet d'aucun remboursement, tout comme les arrivées tardives ou départs anticipés. En aucun cas, l'OML ne saurait être tenu pour responsable de l'annulation d'un séjour (ou du transport*) ou de retards inhérents à des difficultés consécutives aux conditions météorologiques, mouvements sociaux, ou événements graves indépendants de sa volonté. Aucun remboursement n'interviendra pour annulation de séjour ou non-utilisation de prestations à la suite de ces situations ou/et cas de force majeure. Dans cette hypothèse vous devrez rejoindre votre lieu de séjour par vos propres moyens.

Attention : Si vous n'avez pas souscrit d'assurance-annulation (ou n'entrez pas dans les conditions de remboursement de celle-ci), en cas d'annulation (ou modification) totale ou partielle de votre part, pour quelque motif que ce soit, l'OML procédera aux retenues suivantes sur le montant total du séjour :

RETENUES EN CAS D'ANNULATION OU MODIFICATION DE SÉJOUR* (SUR PRIX TOTAL DU SÉJOUR)			
Annulation ou modification survenue	En location	En pension	Camping caravaning avec matériel personnel
	Par hébergement	Par personne	Par famille
+ de 60 jours avant le début du séjour	Frais dossiers 35 €		35 €
Entre 60 et 30 jours avant le début du séjour		30 %	
Entre 30 et 15 jours avant le début du séjour		60 %	Conservation des arrhes
Entre 15 et 7 jours avant le début du séjour		80 %	
- de 7 jours et absence en début de séjour		100 %	

Pour des raisons indépendantes de sa volonté, l'OML peut être amené à supprimer tout ou partie des prestations prévues. Dans ce cas, les sommes versées sont remboursées à la famille adhérente ayant payé, à l'exclusion de tous dommages et intérêts. L'OML est déchargé de toute responsabilité lorsque l'annulation est imposée par des circonstances spécifiques conjoncturelles et en cas de force majeure comme indiqué plus haut ou par l'insuffisance du nombre de participants, sous réserve que cette annulation intervienne, si possible, au plus tard 21 jours avant le début du séjour.

* **À noter : en cas de conditions spécifiques du partenaire ou des prestataires : application de celles-ci.**

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de ventes sont applicables à l'organisation de la vente de voyages, séjours et forfaits touristiques au sens des articles L 211-1 et 211-2 du Code du tourisme.

Conformément à l'article R 211-12 du Code du tourisme, les dispositions des articles R 211-3 à R 211-11, du mme code sont reproduites ci-après :

Article R. 211-3 Sous réserve des exclusions prévues aux troisième et quatrième alinéas de l'article L. 211-7, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

Article R. 211-3-1 L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique dans les conditions de validité et d'exercice prévues aux articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse du vendeur ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu au a de l'article L. 141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R. 211-2.

Article R. 211-4 Préalablement à la conclusion du contrat, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

- 1° La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;
- 2° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;
- 3° Les prestations de restauration proposées ;
- 4° La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 5° Les formalités administratives et sanitaires à accomplir par les nationaux ou par les ressortissants d'un autre État membre de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;
- 6° Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;
- 7° La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;
- 8° Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;
- 9° Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R. 211-8 ;
- 10° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
- 11° Les conditions d'annulation définies aux articles R. 211-9, R. 211-10 et R. 211-11 ;
- 12° L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ;
- 13° Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R. 211-15 à R. 211-18.

Article R. 211-5 L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur

quel élément. En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées au consommateur avant la conclusion du contrat.

Article R. 211-6

Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Lorsque le contrat est conclu par voie électronique, il est fait application des articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Le contrat doit comporter les clauses suivantes :

- 1° Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;
- 2° La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;
- 3° Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates et lieux de départ et de retour ;
- 4° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;
- 5° Les prestations de restauration proposées ;
- 6° L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 7° Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;
- 8° Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R. 211-8 ;
- 9° L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;
- 10° Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;
- 11° Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;
- 12° Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au vendeur, et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;
- 13° La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R. 211-4 ;
- 14° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
- 15° Les conditions d'annulation prévues aux articles R. 211-9, R. 211-10 et R. 211-11 ;
- 16° Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ;
- 17° Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ;
- 18° La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;
- 19° L'engagement de fournir à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes :
 - a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur
 - b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour ;

20° La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13° de l'article R. 211-4 ;

21° L'engagement de fournir à l'acheteur, en temps voulu avant le début du voyage ou du séjour, les heures de départ et d'arrivée.

Article R211-7

L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Article R211-8 Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-12, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Article R211-9 Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 13° de l'article R. 211-4, l'acheteur peut, sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception :

- soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;
- soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Article R211-10 Dans le cas prévu à l'article L. 211-14, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception ; l'acheteur, sans préjudice des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

Article R211-11 Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

- soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ;
- soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties. Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 13° de l'article R. 211-4.

OML

OFFICE MUNICIPAL DES LOISIRS

ASSOCIATION FONDÉE EN 1975



OFFICE MUNICIPAL DES LOISIRS

Maison du Tourisme

58 rue Pierre-Timbaud - 92 230 Gennevilliers

Tél : 01 40 85 48 12 • oml@ville-genevilliers.fr

venez découvrir le site internet de l'OML

www.vacancesomlgennevilliers.fr

Horaires d'ouverture

Du mardi au vendredi : 10h-12h30 et 14h-18h. Samedi : 10h-12h30 et 14h-16h

(2 samedis par mois en moyenne sauf en juillet et août)

Fermé les jours fériés

Autres propositions de vacances à Gennevilliers :

- **Service municipal des vacances 4-17 ans. Tél. 01 40 85 65 46**
- **Vacances et loisirs + de 55 ans : association Agir. Tél. 01 40 85 65 52**
- **Service jeunesse, classes transplantées, centres culturels et sociaux...**